



Rapport d'activités 2023

Association Episode CSAPA - CJC - PAEJ



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	P. 3
L'ASSOCIATION EPISODE	P. 6
LES TEMPS FORTS 2023	P. 10
L'ANNEE EN CHIFFRES	P. 11
L'ACCOMPAGNEMENT EN ADDICTOLOGIE AU CSAPA	
La démarche d'accompagnement	P. 16
L'activité au CSAPA (Béziers, Agde, Bédarieux)	P. 17
L'activité du centre pénitentiaire	P. 39
LA PREVENTION ET ACCOMPAGNEMENT JEUNES A L'ESPACE 46	
La démarche d'accompagnement	P. 45
L'activité à la CJC	P. 46
L'activité au PAEJ	P. 51
Les actions collectives	P. 59
PARTENARIAT ET FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF	P. 62

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

L'association Episode, toujours présente dans ce territoire contrasté entre mer et montagnes, aux complexités certaines où précarité et dynamique se côtoient.

Des temps forts de l'année 2023 au sein de notre CSAPA, PAEJ et CJC :

- Suite à notre décision de quitter le GC-SMS prise au cours de l'année 2022, les salariés du PAEJ et de la CJC ont quitté les locaux de la plateforme MDA... et ont investi la maison achetée, appelée le 46. Lieu de vie, de travail, confortable, agréable, accueillant, que nous avons inauguré le 16 novembre 2023. Un souhait très fort des administrateurs enfin réalisé, une ambition concrétisée, un PAEJ et une CJC qui vous honorent.

- Le renforcement des moyens en addictologie demandés en vue de répondre aux besoins repérés des habitants de l'Ouest-Hérault sur Agde. L'ARS a entendu favorablement notre demande et a accordé le financement des postes... nous avons assisté à leur déploiement.

Je cite ces deux évènements importants pour l'année 2023 parce que ce sont de belles illustrations du travail mené par les équipes d'EPISODE :

- L'importance que nous attachons à la notion d'accueil inconditionnel, par la création de structures chaleureuses, au plus près des habitants, et dans lesquelles les personnes accompagnées se sentent en confiance, dans lesquelles leur dignité est préservée.
- Une concrétisation de la démarche initiée en 2019 par la création d'une unité de prévention : désormais, l'espace 46 rassemble nos dispositifs de prévention de la santé des jeunes. C'est une affirmation de l'importance d'agir en prévention et d'articuler cette prévention des jeunes avec l'accès aux soins.

- La concrétisation de notre attachement à la notion de proximité, pour réduire les freins à la mobilité, en choisissant des territoires insuffisamment pourvus.
- La rigueur de notre démarche globale qui met la clinique au centre de nos préoccupations et qui permet de proposer des modalités d'accompagnement adaptées à la diversité des personnes accompagnées.
- Enfin, l'importance du travail de partenariat, la force des réseaux locaux, qui nous permettent d'inscrire nos projets dans une démarche de santé publique, fondée sur des diagnostics partagés puis coconstruites dans le souci de simplifier et d'améliorer les parcours de santé.

Un constat : des salariés toujours aussi engagés au service des populations accueillies, qui ne cessent d'être plus précarisées, fragilisées avec une prégnance de troubles multiples, de troubles psychiatriques associés. Et pourtant, nous subissons des baisses de subvention dans le champ de la prévention de la santé des jeunes du côté de la Région, constat amer qui nous met en difficulté. Les difficultés à financer la prévention sont récurrentes et nous ne sommes pas les seuls à en pâtir alors même que les alarmes sur la dégradation de la santé des jeunes se multiplient. Cela met à mal nos missions. Mais, soyons optimistes la CAF est venue renforcer son soutien au réseau des PAEJ, l'ARS et les collectivités territoriales continuent de nous soutenir et nous continuerons à militer en faveur de politiques concertées et décloisonnées, en faveur de la prévention. Dans ce contexte, je ne peux passer sous silence nos inquiétudes et notre volonté d'accompagner nos salariés qui supportent une charge mentale importante et constatent, eux aussi avec amertume, les limites de nos actions. Malgré nos difficultés à concrétiser nos ambitions, nous sommes convaincus de la pertinence à poursuivre nos actions.

L'Association Episode est je pense assez exemplaire en termes de gouvernance, en effet nous mettons tout en œuvre pour faciliter les échanges entre le conseil d'administration et les salariés. Nos décisions sont toujours prises, autant que possible, à partir des constats et états des lieux transmis par notre directrice et notre cheffe de service. Le conseil d'administration :

lieu fonctionnel, opérationnel, pour rechercher cohérence et adaptabilité. Tous ensemble, nous travaillons d'ailleurs actuellement à l'actualisation de notre projet associatif, document fédérateur, essentiel pour maintenir l'ancrage de nos activités dans nos valeurs associatives, pour définir des orientations stratégiques et des enjeux adaptés aux nouvelles réalités de notre territoire.

Ce faisant la qualité de vie au travail reste notre priorité, une préoccupation constante afin que les valeurs de notre association soient mises en œuvre de manière à accueillir dignement et avec respect tous ceux qui viennent vers nous, vers nos dispositifs.

Nous traversons une situation qui peut devenir explosive car la santé des jeunes, les jeunes filles en particulier, semble se détériorer. L'accès aux soins en addictologie et en psychiatrie est lui aussi de plus en plus difficile et le manque de ressources médicales un enjeu majeur.

Nous redisons notre appel aux responsables politiques afin que la PREVENTION soit enfin mise en œuvre comme pilier essentiel de la cohésion sociale tant souhaitée.

Je vous remercie.

Françoise ARNAUD-ROSSIGNOL

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Arnaud-Rossignol', written in a cursive style.

L'association EPISODE

L'Association Episode a été créée le 28 mars 1990 avec pour objectif « la prévention des toxicomanies : l'accueil, l'information et le suivi des adolescents et des adultes confrontés aux problèmes de toxicomanies et autres dépendances. »

Depuis 1991, deux dispositifs complémentaires assurent cette mission, dans le respect de nos valeurs associatives :

- Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).
- Le Centre de Soins, de Prévention et d'Accompagnement des Addictions (CSAPA).

Le CSAPA d'EPISODE a développé plusieurs modalités pour aller-vers les habitants des territoires urbains et ruraux de l'Ouest-Hérault et améliorer leur accès aux soins :

- Une antenne du CSAPA à Bédarieux.
- Des interventions sociales au centre pénitentiaire de Béziers.
- Des Consultations Avancées du CSAPA en Agde, Roujan, Capestang, Cessenon.
- Des Consultations Avancées : à la maison de santé pluriprofessionnelle Tourbes-Pézenas, auprès des dispositifs d'accueil d'urgence et d'hébergement de Béziers et d'Agde.

L'association a également développé des dispositifs spécifiques aux publics des adolescents et jeunes adultes pour renforcer les stratégies de prévention, de réduction des risques et d'accompagnement des jeunes :

- Des permanences du PAEJ en Agde et Pézenas, à la mission locale de Béziers ;
- Des Consultations Jeunes Consommateurs, avec des permanences à Olonzac et St Pons, au STEMO de la PJJ de Béziers.

Le projet associatif

Des valeurs humanistes :

- La lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination ;
- L'approche globale du sujet dans sa singularité et le respect de ses droits ;
- L'émancipation des personnes dans une approche individuelle et collective ;
- La solidarité.

Principes d'intervention :

- Ethique d'intervention : accueil anonyme, confidentiel et gratuit ;
- Ecoute de la personne dans sa singularité, sans jugement ;
- Accompagnement vers l'autonomie, dans le respect des projets de vie et de la dignité de chacun ;
- Travail en partenariat et orientation vers les structures adaptées.

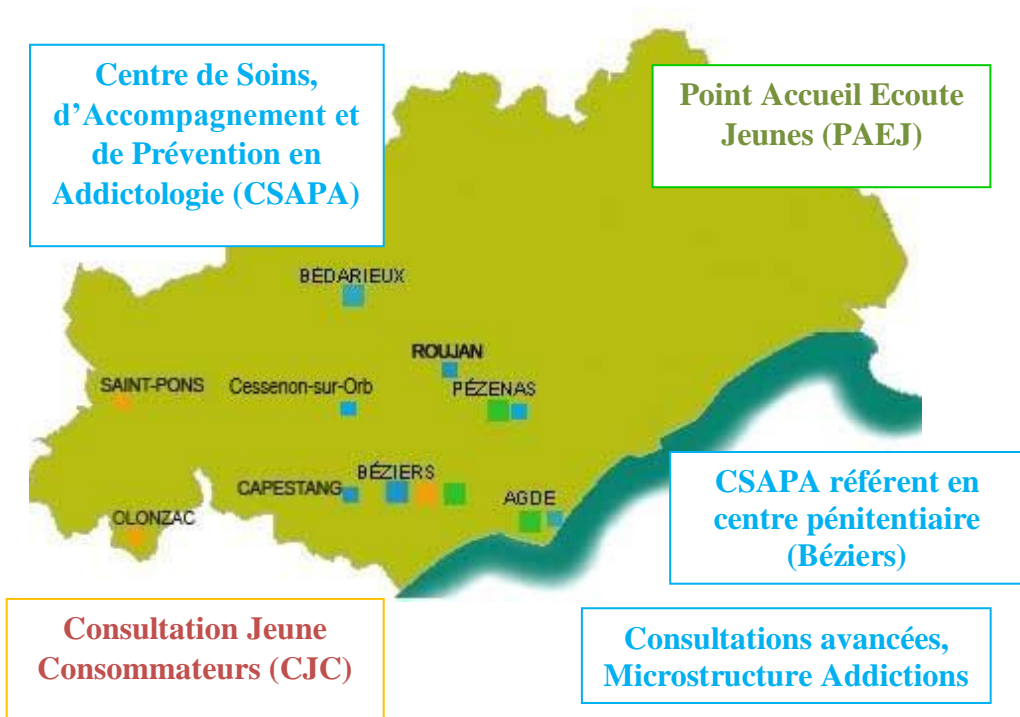
Une mobilisation militante :

C'est l'engagement de 12 administrateurs bénévoles, présidés par Françoise ARNAUD-ROSSIGNOL qui soutient le travail des 35 salariés du CSAPA et du PAEJ, porte le projet associatif et les orientations stratégiques.

En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois. Les administrateurs ont également participé à l'Assemblée générale du 13 juin et au séminaire de rentrée de septembre.

Notre couverture territoriale

Les professionnels du CSAPA et du PAEJ d'Episode interviennent sur 9 communes de l'ouest-héraultais, dans nos locaux ou hébergés par des partenaires.



Nos valeurs, nos principes d'intervention et cette proximité territoriale participent à l'accompagnement de tous les publics, en particulier les plus vulnérables.

Nos principes d'intervention : prendre le temps de la relation

Pour accompagner chaque personne dans le respect de sa singularité, les professionnels d'EPISODE instaurent un dialogue et la création de liens de confiance avec les personnes accompagnées :

- **Une équipe de 35 professionnels** : secrétaires médicosociales, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmiers, médecins, psychiatre, assistants de service social et du personnel administratif et de direction.
- **Un accueil physique et téléphonique** bienveillant, inconditionnel et gratuit au CSAPA et au PAEJ.
- **Un accompagnement individuel** au CSAPA et au PAEJ singulier, adapté au projet de vie de chacun.
- **Des ateliers collectifs proposés en articulation avec les suivis individuels** : ateliers d'écriture, randonnées, groupes de parole, théâtre-forum, atelier vape du cœur, obligations de soin, dépistages, etc.
- **Des interventions hors-les-murs** pour repérer, prévenir, sensibiliser et informer et aller au plus près des publics.
- **Des formations, des échanges de pratiques et des séminaires** pour mobiliser et créer une culture commune avec les professionnels qui accueillent les publics jeunes et adultes.

LES TEMPS FORTS 2023

L'espace 46 inauguré en août

Ce nouvel espace est dédié à la prévention et l'accompagnement des publics jeunes et leurs familles. Il rassemble les intervenants du PAEJ et de la CJC. Situé au 46 avenue Auguste Albertini, il permet un accès facilité aux jeunes du centre ville et de Grangette-Iranget.

L'édition « d'épisodes »

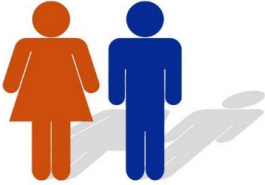
Ce recueil est une cueillette de 10 années d'ateliers d'écriture. Animé depuis plus de 15 ans par une psychologue du CSAPA, Laure Faucher-Coquard, l'atelier rassemble 2 vendredis par mois des personnes accompagnées à EPISODE et leur permet de s'exprimer librement sur l'addiction.

Renforcement de l'addictologie en Agde

Création de postes de travailleur social, de psychologue et d'infirmière pour accompagner les personnes en situation de dépendance soit au CCAS d'Agde, soit à la MJD. Un accompagnement pluridisciplinaire devient possible, avec l'appui du service addictologie du Dr Meinnier à l'hôpital Saint-Loup.

L'année 2023 en chiffres

CSAPA (dont CJC et centre pénitentiaire)



363 F 1530 H

(Hors entourage)

1925 personnes en direct

1893 patients ; 32 entourages

(+5% par rapport à 2022)

Béziers : 1301 patients, 19 entourages

Bédarieux : 328 patients, 11 entourages

11 696 entretiens individuels

10 676 en direct

(+14% par rapport à 2022)

1020 entretiens téléphoniques

(-5% par rapport à 2022)

Csapa de Béziers : 7 667 actes directs et 835 entretiens téléphoniques.

Antenne de Bédarieux : 1533 actes directs et 123 entretiens téléphoniques.

Ateliers thérapeutiques collectifs

8 types d'ateliers proposés

Randonnée, écriture, café convivial, obligation de soins, dans les vapes, information, expression création, atelier RDR prison

349 participants



L'année 2023 en chiffres

L'activité au centre pénitentiaire

366 personnes en direct

(-5% par rapport à 2022)

878 entretiens

(-15% par rapport à 2022)

Ateliers thérapeutiques collectifs

1 atelier de réduction des risques proposé, en partenariat avec le Caarud

64 participants

L'activité de la CJC

296 suivis individuels :

288 jeunes ; **8** entourages

(Stable par rapport à 2022)

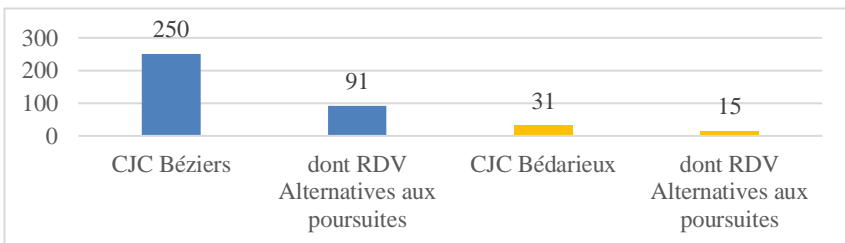
841 RDV pris : **546** entretiens direct ; 295 non honorés, reportés, annulés.



40 femmes **248 hommes**

Âge moyen : 22 ans

Répartition du nombre de personnes suivies :



L'année 2023 en chiffres

L'activité du PAEJ

356 suivis individuels

301 jeunes

55 proches

(-19% par rapport à 2022)



201
femmes



99
hommes



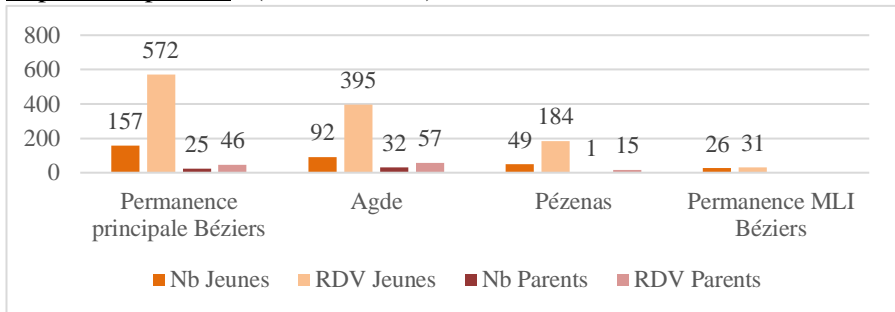
1 non
binaire

1446 RDV d'accompagnement des jeunes,
1207 entretiens honorés dont 240 avec les proches
(+1% par rapport à 2022)

132 RDV d'accompagnement parentalité,
123 entretiens honorés dont 63 en présence du jeune
(-22% par rapport à 2022)

Total de 1578 RDV, dont 1330 honorés
(-2% par rapport à 2022)

Répartition par site : (RDV honorés)



L'année 2023 en chiffres

Prévention et réduction des risques

La prévention auprès des jeunes

967 jeunes rencontrés :
223 collégiens, 386 lycéens, 35 jeunes en structures médicosociale, 45 jeunes en MLI et formation, 58 jeunes sous-main-de-justice, 165 en club de rugby, 30 étudiants, 25 en loisir
90 professionnels
57 parents



Formations

25 professionnels :
1 formation continue
90 étudiants : 1 formation initiale (POA - IRTS Montpellier)

Réduction des risques en milieu festif

Festa Ben : 16 soirées, 1700 éthylo-tests, 476 éthylo-mètres, 200 roule ta paille, 2600 préservatifs.

Ateliers thérapeutiques prévention et réduction des risques au CSAPA

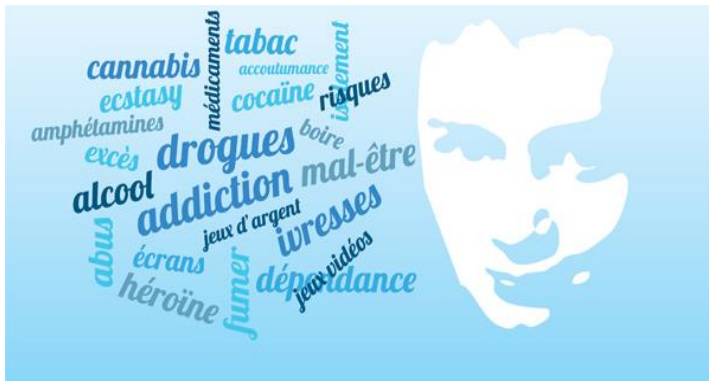
8 ateliers, dont 1 en prison ; 80 séances ; 349 participants

Le dépistage VHC

15 buvards, 95 fibroscans en suivi individuel

5 actions hors les murs (ABES, Foyer d'Accueil d'Urgence d'Agde, Restos du Cœur de Bédarieux)

Accompagnement en addictologie au CSAPA



La démarche d'accompagnement

Le projet thérapeutique du CSAPA repose sur une rencontre humaine. Les intervenants en addictologie participent, chacun de leur place, à l'élaboration d'une réponse singulière, d'un projet personnalisé.

➔ Les modalités d'accompagnement

Un accueil inconditionnel : assuré 5 jours par semaine, du lundi au vendredi à l'exception du mardi matin consacré à du temps de travail en équipe. Nous attachons une attention toute particulière au premier contact où se créent les conditions de la relation de confiance. C'est une phase d'écoute, de pré-évaluation de la demande. C'est une étape pivot de la pluridisciplinarité.

Une évaluation en binôme : le premier RDV est posé autant que possible en binôme afin de garantir la qualité de l'évaluation, de poser les possibilités d'une prise en charge transdisciplinaire. Ce binôme est le plus souvent composé d'un intervenant socio-éducatif et d'un infirmier, parfois d'un psychologue. Les premiers entretiens avec psychologues sont limités depuis 2023 en raison de la saturation des suivis ; les rendez-vous médicaux à la fois en raison de la saturation de l'activité médicale mais aussi pour ancrer l'accompagnement dans une approche globale, médico-psycho-sociale.

Un accompagnement individuel pluridisciplinaire :

La prise en charge au CSAPA est pluri, voire transdisciplinaire. Les orientations en interne sont discutées lors des réunions cliniques quotidiennes. Tous les professionnels sont intervenants en addictologie avec un corpus de connaissances communes sur les fondamentaux en addictologie dont la posture éthique d'écoute bienveillante, sans jugement, et une approche globale de l'accompagnement en addictologie qui intègre le continuum prévention-réduction des risques-soin.

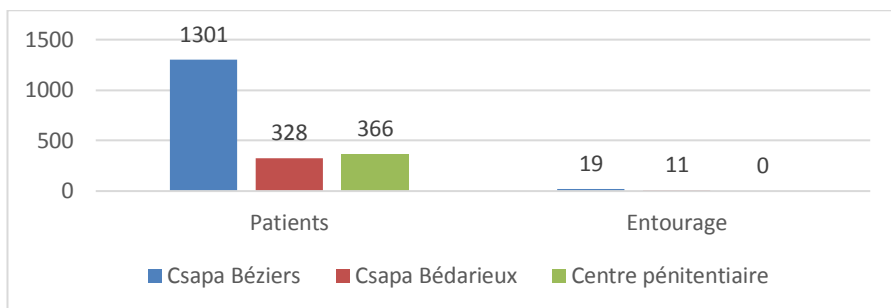
Selon les situations, la personne peut avoir besoin d'un soutien psychothérapeutique, d'accès aux droits en santé, d'une orientation vers un sevrage, de solutions d'hébergement, d'une délivrance de traitement de substitution, de l'éducation thérapeutique, etc.

L'activité du CSAPA

Béziers, Agde et Bédarieux

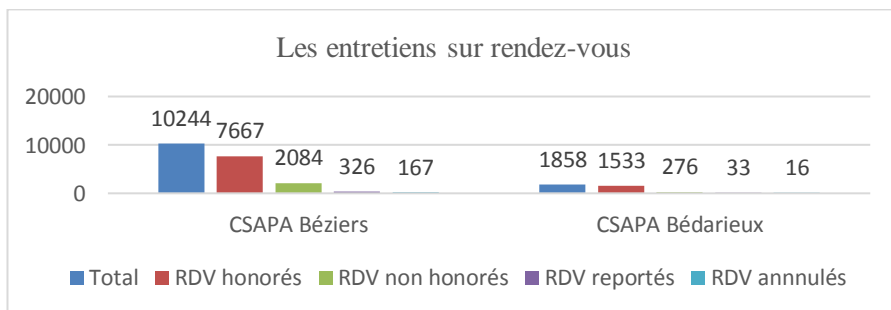
→ La file active du CSAPA (dont CJC) :

1925 personnes ont été suivis lors d'entretiens en face à face : 1893 patients ; 32 entourages. Dont 807 premier RDV.



→ Les actes du CSAPA :

L'accompagnement au CSAPA est principalement sur RDV, en présentiel. Des entretiens téléphoniques peuvent aussi être organisés pour maintenir le lien ou permettre un premier contact.



A noter : un RDV peut être comptabilisé sur plusieurs lieux.

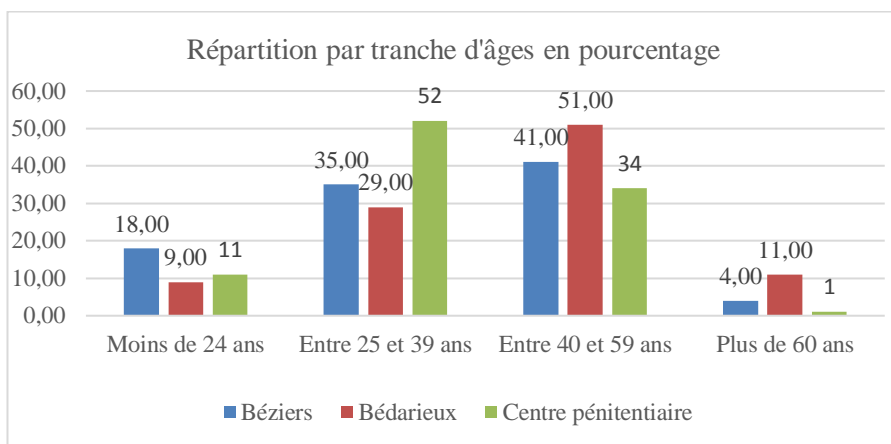
Il faut ajouter à ces entretiens au CSAPA, 835 entretiens téléphoniques à Béziers et 123 à Bédarieux et aussi 40 visites à domicile pour 34 personnes.

Au total, sur l'activité CSAPA Béziers et Bédarieux, il y eu 11 696 entretiens pour 1925 personnes suivies, soit une moyenne de 6.8 RDV par patient.

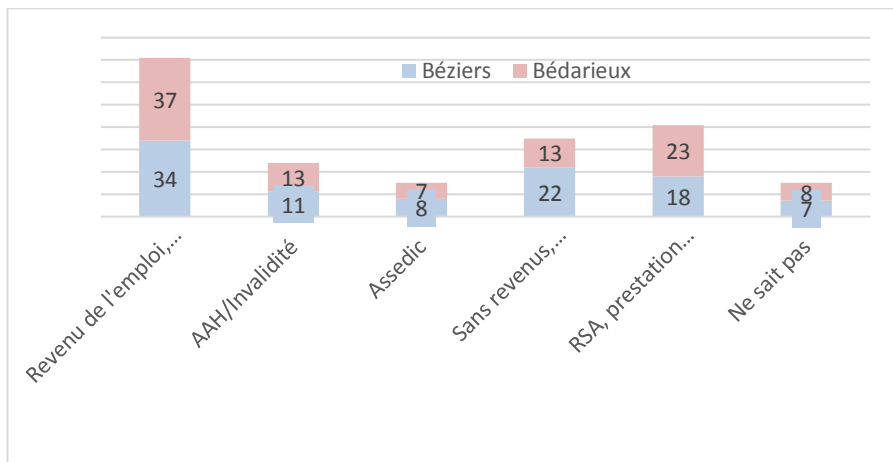
La part de rendez-vous non honorés est importante et doit être prise en considération dans l'activité d'accueil et d'accompagnement : 20% sur Béziers, 15% à Bédarieux. Si l'on ajoute les reports et les annulations, la part de modification de rendez-vous est de 25% à Béziers et 17% à Bédarieux.

➔ Profils des personnes accompagnées au CSAPA :

➔ **Moyenne d'âge :** 38 ans sur le biterrois ; 43 ans sur Bédarieux.



➔ Origine des ressources :



Les pourcentages témoignent de la dégradation sociale, avec 1/3 des personnes bénéficiant d'un revenu de l'emploi et 50% d'un revenu social, d'une invalidité ou ne déclarant aucune ressource. La situation d'hébergement est stable : 74% des usagers ont un logement stable, 20% vivent en logement provisoire et 2% sont sans domicile fixe.

➔ Origine de la demande :

Un peu moins de la moitié des personnes suivies a pris l'initiative, seule ou avec le soutien de la famille, de suivre un accompagnement pour sa problématique d'addiction : 47%.

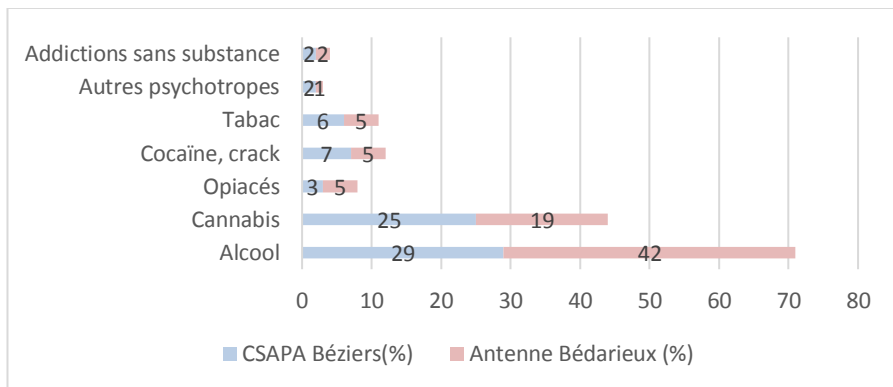
L'autre moitié des prises en charge individuelles relève d'orientation par des professionnels : 31% par la Justice (Obligations de soins, mesures alternatives aux poursuites, SPIP, Unité sanitaire), 13% par des soignants (structures d'addictologie, hôpitaux, médecins de ville).

Pour les détenus, initiative personnelle, orientés par le service pénitentiaire ou par l'unité sanitaire.

→ Problématiques de prise en charge :

Parmi les produits les plus dommageables, **l'alcool** est toujours le premier produit consommé au CSAPA, suivi du **cannabis** qui sont soit les 1^{er} produits soit les 2^{ème} produits les plus dommageables.

La **cocaïne** et le **crack** sont en augmentation. Les opiacés en baisse.



On retrouve le même classement pour les produits à l'origine de la prise en charge et les deuxièmes produits consommés.

La complexité des prises en charge est provoquée par le taux élevé de dépendance, les poly-addictions, les comorbidités psychiatriques et les précarités.

29 personnes ont été orientées vers un sevrage alcool ; 21 personnes ont suivi le sevrage programmé, 3 sont encore en attente, 5 ont été annulés.

32 personnes ont été orientées vers une post-cure ; 20 ont été réalisées, 3 sont encore en attente, 9 ont été annulées.

En outre, 19% des personnes suivies sont sous traitement de substitution aux opiacés. Les prescriptions et délivrance de méthadone sont en augmentation (+18%) alors que la buprénorphine est en baisse (-27%).

Le CSAPA prescrit et/ou délivre de la méthadone et prescrit de la Buprénorphine haut dosage (Subutex), mais ne la délivre pas :

	Méthadone	BHD
Prescription	220	101
Délivrance (programme CSAPA)	51 patients	0
Délivrance en officine	25 (relais)	



Guide méthodologique de la Fédération Addiction.

Récit d'une prise en charge d'une consommation de tabac au CSAPA

La prise en charge des consommations de tabac vient habituellement croiser un accompagnement thérapeutique d'une autre addiction pour laquelle la personne a pris contact avec le CSAPA, qu'elle soit avec ou sans produit.

Toute l'équipe du CSAPA est sensibilisée à cette prise en charge, mais la mise en place d'un atelier dédié, via le média de la cigarette électronique, a fait des animateurs de cet atelier un binôme plus spécifiquement présent autour de cette question. Il met en présence un infirmier ainsi qu'une psychologue.

La rencontre avec ce binôme d'intervenants s'inscrit dans une demande d'aide à l'arrêt, à la diminution ou encore afin de « mieux gérer » cette addiction. Elle se fait soit par une orientation de l'équipe soignante du centre, soit parce que cette demande émerge au cours du suivi déjà engagé avec l'un des intervenants.

La prise en charge se décline autour de nombreux axes :

- La situation globale de la personne et de son ou ses addictions qui l'ont conduit à la rencontre avec l'équipe du CSAPA.
- La possibilité qu'a le corps infirmier d'évaluer et de prescrire des substituts nicotiques, désormais remboursés par l'assurance maladie et les mutuelles.
- L'analyse des consommations et de leur dynamique avec un support de thérapies comportementales, notamment un journal de bord.
- L'analyse des émotions qui interagissent avec ses consommations, ainsi que tous les ressorts relationnels et psychiques de la thérapie de soutien.

Les rencontres sont régulières, en présence des deux intervenants ou en alternance, toujours en synergie avec l'intégralité de la prise en charge menée au CSAPA par les autres membres de l'équipe.

Les modalités de la prise en charge se construisent et s'inventent afin de s'adapter au rythme, aux particularités de chaque situation ainsi qu'à la dynamique psychique de chaque personne mais également à ses objectifs.

Afin de mieux vous présenter les modalités de prise en charge, nous vous en proposons un exemple via cette vignette clinique.

Mme V., âgée de 63 ans, est orientée vers nous par l'équipe du Centre de Jour d'une clinique psychiatrique, afin d'évoquer ses consommations de tabac et d'alcool, toutes deux quotidiennes.

Elle souffre d'une pathologie psychiatrique diagnostiquée pour laquelle elle a un suivi ainsi qu'une thérapeutique médicamenteuse psychiatrique. Ces troubles croisent ses addictions et nous amènent à qualifier sa situation de pathologies duelles.

Mme V. considère chacune de ces consommations comme étant un problème dommageable pour elle, pour des raisons différentes. Elle repère que ses troubles psychiques et comportementaux sont majorés par l'alcool, tandis que le tabac vient aggraver son état de santé car elle présente actuellement une BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) sévère de stade 3 pour lequel elle bénéficie d'une surveillance médicale. Avant même son accueil au CSAPA, elle a tenté de trouver des « outils » lui permettant de « contrôler » ses consommations. Elle prend donc un traitement d'Espéral de façon périodique, prescrit par son médecin psychiatre. Ce traitement instaure un interdit à sa consommation d'alcool. Par ailleurs, elle a acheté ce qui se nomme une « Puff » dosée à 6 mg de nicotine afin de diminuer ses prises de cigarettes.

Lorsque nous la rencontrons, elle a déjà diminué de moitié sa consommation de tabac, mais elle ne se satisfait pas de cette première baisse et souhaite la continuer. Nous constatons qu'il est plus facile pour cette dame d'évoquer sa consommation de tabac que celle de l'alcool. La culpabilité, la dévalorisation de l'image de soi et la notion de perte de contrôle y sont présentes et rendent l'énonciation et la mentalisation plus complexes. Nous abordons ainsi davantage le sujet du tabac, émotionnellement plus « neutre », et pouvons travailler avec elle sur cette relation addictive, tant sur le versant comportement que psychologique. Elle peut y parler d'elle, de ses angoisses, de son rythme psychique, de ses émotions. Nous choisissons de ne pas modifier les « outils » qu'elle utilise et préférons continuer l'évaluation ainsi que la mise en confiance à l'occasion du rendez-vous suivant.

Lors du deuxième rendez-vous, elle a encore diminué le nombre de cigarettes consommées quotidiennement. Le travail d'analyse minutieuse du rôle de chaque cigarette se décline, les notions de besoin et d'envie apparaissent et se distinguent l'une de l'autre. Un écho se trouve avec ce qu'elle repère comme des « baisses de moral ». La parole commence à se déployer alors sur la relation et la place de l'alcool, et l'amène à aller plus loin sur ses ressentis, notamment de « honte ». Nous faisons le choix de débiter la substitution nicotinique en instaurant la présence de patchs nicotiniques au dosage qui semble adapté, et qui sera réévalué au rendez-vous suivant. Nous proposons par ailleurs une étape intermédiaire en l'invitant à participer à l'atelier que nous animons, qui permet l'instauration et l'adaptation de l'utilisation d'une cigarette électronique. Entre temps, nous sommes informés que cette dame a souhaité être hospitalisée en clinique psychiatrique, en accord avec son médecin psychiatre, car ses troubles de l'humeur et tout particulièrement sa dépressivité actuelle l'amènent à demander un soin plus contenant. Elle y est donc durant cette période. Pour autant, elle honore son engagement à être présente à l'atelier en demandant une sortie exceptionnelle à la clinique. Nous pouvons évaluer avec elle, en groupe, ses besoins exacts

concernant l'outil qu'est la cigarette électronique. Nous déterminons un dosage de 16 mg/jour. Cet outil va lui donner des apports ponctuels de nicotine et lui permettre de travailler sur la dépendance gestuelle et d'analyser sa fonction subjective ainsi que son importance pour elle.

Lors de notre troisième rendez-vous, elle a repris le traitement d'Espéral, ne consomme plus d'alcool et a légèrement diminué sa consommation de tabac. Nous ne parvenons pas à travailler sur le support du journal de bord, car elle n'est plus consommatrice d'alcool et elle se concentre difficilement pour parvenir à tenir ce journal à jour pour le tabac. Sa parole se déploie désormais davantage sur le versant de l'introspection. Elle parvient à évoquer le déni longtemps maintenu sur sa consommation d'alcool, mais aussi sur ses troubles psychiques. La notion globale de culpabilité s'exprime. Nous réajustons le dosage en nicotine de la cigarette électronique qui semble trop élevé et nous lui donnons des flacons de liquide au dosage réadapté.

Notre quatrième rendez-vous se fait trois semaines après. Mme V. est toujours en clinique. Elle ne consomme plus du tout de tabac. Elle reste utilisatrice des patchs nicotiniques au dosage inchangé et de la cigarette électronique également au même dosage. Elle traverse une période de stabilisation au cours de laquelle il est peu adapté de modifier les apports en nicotine. Sans produits, elle parvient à penser à autre chose... Elle déploie une meilleure estime d'elle-même, ce qui l'autorise à ressentir le besoin et l'envie de parler, tout particulièrement à sa famille. Leur parler d'elle, de ses peurs et de ses doutes, mais également de ce qu'elle souhaite pour elle et dans les relations avec eux. Elle veut également pouvoir les rassurer. Sa posture actuelle l'« autorise » à cela et la légitime dans une possible parole sur elle-même et envers ses proches. Elle pense pouvoir se positionner différemment, et ne plus uniquement s'en remettre à l'autre pour penser ou décider pour elle. Une forme d'autonomie prudente émerge, corrélée à un projet de changement.

Pour cela, elle envisage de continuer ses soins en addictologie dans un centre thérapeutique avec hébergement au sein duquel elle pourrait rester durant plusieurs semaines.

Une prochaine participation à l'atelier de groupe lui est proposée afin qu'elle puisse s'y exprimer sur son parcours mais également se positionner en partageant son expérience de la substitution nicotinique multiple, auprès des autres participants débutant une telle démarche de soins.

Nous pouvons lire au travers de cet exemple, la progression de la prise en charge et le rythme ajusté à la personne. La parole traverse ces étapes, les soutient, et accompagne la globalité de la problématique présente et passée. D'un point d'ancrage de la pensée, mobilisée autour de la question du tabac et de la santé, avec des objectifs « modestes » de réduction des risques puis parfois d'arrêt total, la réflexion vient toucher des points de déni, de fragilité, des éléments plus douloureux mais désormais abordables...

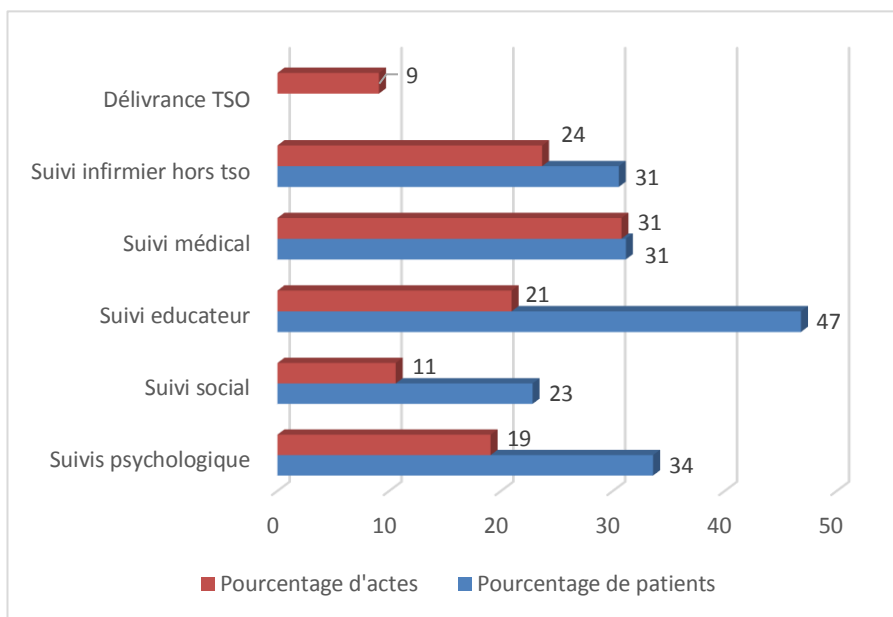
NICEY Franck, Infirmier

BENOIT Annick, Psychologue clinicienne

→ La prise en charge pluridisciplinaire

Le graphique de la répartition par actes et par patients témoigne de l'approche globale pluridisciplinaire ; un même patient peut être suivi par plusieurs professionnels.

En 2023, nous constatons une augmentation du nombre de délivrance méthadone. Nous constatons aussi l'écart entre le pourcentage de patients et le pourcentage d'actes selon les professions.



Ces pourcentages sont calculés sur la base des actes en face à face. Ils ne sont pas ajustés au prorata des temps de travail par métier ; ils ne sont pas représentatifs du besoin ou de la demande réelle (saturation médicale et psychologique notamment).

VIGNETTE CLINIQUE

« Trois regards pour une histoire »

Je propose dans cette vignette clinique trois regards croisés sur un moment de vie d'un usager, que j'appellerai M.

M. est suivi depuis 15 ans, de façon assez régulière, sur le CSAPA de Béziers. La période évoquée est l'année ayant précédé son hospitalisation en sevrage. M. était alors dans des consommations extrêmes d'alcool, un mésusage de son traitement de méthadone, des benzodiazépines. Nous avons programmé une délivrance quotidienne pour la méthadone pour avoir un suivi plus « serré » devant les mises en danger de M. (accidents sur la voie publique, hospitalisations en réanimation, chutes,...). Pendant cette année, nous avons organisé trois démarches pour une hospitalisation « en urgence ». M. ne s'est présenté qu'à la troisième qui a permis un sevrage hospitalier, puis une post cure. Actuellement M. est à la clinique de la Recouvrance.

L'idée était de « confronter » ces trois subjectivités : celle de M., principal acteur de ce récit, celles de Johanna Lelann (J.), éducatrice spécialisée, et de Caroline Fournier (C.), infirmière. Toutes les deux ont été des interlocutrices privilégiées lors de cet épisode d'accompagnement de M.

Chaque témoignage a été recueilli lors d'un entretien individuel formel, avec trois questions assez larges, identiques. Chacun, chacune, a eu comme consignes d'éviter d'échanger entre-eux au sujet de ce projet, afin d'éviter au maximum d'être influencé par le regard de l'autre.

J'ai eu des entretiens téléphoniques avec M. pour présenter et expliquer les finalités du projet. Il a accepté tout de suite. Chacun, chacune recevra la vignette clinique quand elle sera finalisée.

Mon objectif : ouvrir un questionnement sur les notions de place.

La place de la parole dans nos accompagnements, dans le fonctionnement même du CSAPA, et combien cette parole, quand elle n'est pas facile, nous confronte à nos limites ; nous oblige à réfléchir le soin autrement.

La place de chaque regard différent posé sur une histoire, sur un parcours, la richesse de la pluridisciplinarité.

La place que chacun occupe, croit occuper, veut occuper, n'occupe pas, dans un parcours de soin.

Les 3 questions principales étaient :

- Quel a été votre rôle dans le suivi de M. ? / Quel a été le rôle de J., et C. dans votre suivi ?
- Quel a été selon vous le ou les moments clés de ce suivi, qui auraient fait « déclic » ?
- Si vous aviez M., C. ou J. devant vous, là tout de suite, que lui diriez-vous ?

Entretien de C. :

« Mon rôle auprès de M. a commencé de façon extrêmement particulière. Je devais un lundi le recevoir pour entrer en hospitalisation programmée. Je ne le connaissais pas, il n'est pas venu cette fois-là. Par la suite, je le recevais surtout seule, pour la délivrance de la méthadone, et des benzodiazépines pour un temps.

L'idée pour moi était de créer une accroche par le biais de cette délivrance, un espace posé pour discuter. J'ai l'impression que, au départ, il était seulement là pour sa méthadone, et que peu à peu il a investi cet espace. A tel point que, à un moment, j'ai ressenti qu'il s'était trop livré parce qu'ensuite il a disparu pendant un temps. Mais bien-sûr ce n'est que mon interprétation.

Je ne pense pas qu'il ait créé un lien personnel avec moi seule ; c'est surtout la structure qui faisait repère. Ce qui se passait avec lui comptait pour moi.

Un souvenir qui m'a marqué, qui, je pense, a constitué un tournant dans son soin : le jour de la troisième date d'hospitalisation, celle où il est venu, il est arrivé trois heures en avance. Il avait soigné son apparence, ses valises étaient prêtes. Pour moi il y avait eu un déclic. J'ai compris qu'il se passait quelque chose.

Un autre moment décisif selon moi : je suis allée le voir à l'hôpital quelques jours après. Il avait sa lettre de motivation (pour la post cure), il avait acheté un téléphone, toutes mes indications avaient été entendues et effectuées... Bien au-delà du fait qu'il ne consommait plus, ce qui m'a interpellé c'est surtout qu'il se saisissait enfin de son histoire. Il reprenait un positionnement dans sa vie.

Si j'avais M. là, devant moi, je lui dirais : « Bonne route ! »

Entretien J. :

« Mon rôle auprès de M., au début, a été assez complexe. Pendant cette année, je le voyais tous les deux mois à peu près, toujours pour le même entretien : « Faut-il m'envoyer en cure ? Et où ? ».

Je mettais les dossiers en route, mais il ne venait plus aux RDV programmés. Je ne me retrouvais pas trop là-dedans, mais si j'essayais de le relancer, par exemple en le croisant dans la salle d'attente, lui demandant s'il voulait venir parler, échanger, j'avais un refus assez catégorique. Je l'interprétais comme le fait qu'il n'était pas prêt pour ce que je lui proposais, il était trop mal à ce moment-là. J'espère qu'il m'avait identifié, mais même ça je n'en suis pas sûre.

Ce que je crois avoir identifié comme moment saillant, je l'ai entendu lors des réunions cliniques parce que c'était une période où je ne le voyais plus. J'entendais parler de lui au travers des inquiétudes de l'équipe : chacun était inquiet car M. était dans une phase d'autodestruction très grave.

Quand il a accepté l'hospitalisation, je me suis dit qu'il avait réagi et enfin accepté une cure car il avait « touché le fond », et que souvent c'est là que l'on n'a pas le choix. Mais bien-sûr ce n'est qu'une interprétation de ma part.

En revanche, après son hospitalisation, je l'ai eu au téléphone. Et là grand changement ! Sa voix, sa posture, tout était différent. Néanmoins, j'ai eu l'impression qu'il n'avait pas de demande, pas d'envies alors qu'avec l'alcool il exprimait une souffrance, même si cela passait par une certaine agressivité.

Si M. était en face de moi, je lui dirais qu'il nous a beaucoup inquiété, mais qu'il a fait vraiment avancer les réflexions dans l'équipe. Que cela nous a fait bouger, réfléchir sur à quel point on porte le désir de l'autre, à quel moment c'est son désir de soin, ou juste le nôtre... Que personnellement, cela m'a fait envisager autrement notre rapport à nos ressentis, à quel point on s'en protège dans nos relations aux usagers, alors que c'est ce qu'on leur demande en permanence : évoquer leurs émotions. Je lui dirais que l'on sera toujours là, dans la durée, comme un repère. »

Entretien M. :

Je rencontre M. à St Pons. Il est assez stressé par cette rencontre, n'en a pas forcément compris les modalités et les enjeux. Nous passons un moment à recréer du lien.

« Je venais au CSAPA pour prendre mon traitement de méthadone. Le Dr Picon me permettait d'avoir un suivi médical. J'avais peu de contacts sinon, dans le CSAPA, car j'ai toujours eu du mal à communiquer avec les gens. On m'a proposé aussi des activités de groupe mais c'est pareil je n'y allais pas. Ici à St Pons c'est différent, on n'a pas le choix et j'y participe volontiers.

C'est sûr qu'à cette époque j'étais mal. Episode a été une béquille, cela m'a bien aidé. Je ne sens pas de différence au niveau moral ici à tel point que je me demande parfois pourquoi j'ai arrêté, d'autant plus que je n'avais aucun problème de santé.

Johanna m'a bien aidé à récupérer ma carte vitale et elle continue à s'occuper de mon dossier. Je ne me rappelle pas avoir trop discuté avec elle.

Je ne vois plus trop qui est Caroline, je me rends compte depuis que je suis ici que j'ai de gros problèmes de mémoire. Je sais qu'à Episode on voulait toujours me faire parler, mais que je ne sais jamais quoi dire. L'alcool c'est héréditaire, une histoire ancienne pour moi, et c'est tout. Je ne vois pas ce qu'il y a de plus à en dire.

Je n'ai pas repéré un moment important plus qu'un autre pendant cette période au CSAPA, mais vraiment mes souvenirs sont très flous, je n'étais pas bien à ce moment-là.

Si j'avais Caroline ou Johanna en face de moi, je leur dirais juste merci. »

Karine HOAREAU, infirmière

Focus sur deux modalités d'accompagnement :

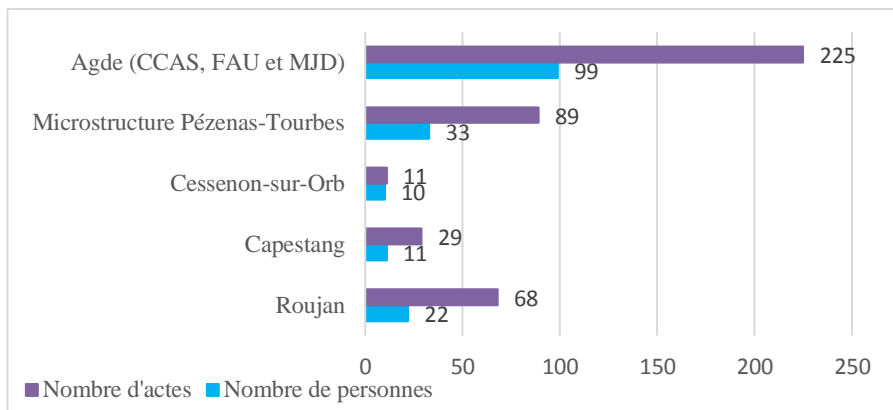
La thérapie EMDR : depuis 2021, cette approche permet d'accompagner des patients stabilisés vers un travail de psychoéducation, bénéfique pour travailler sur les émotions consécutives à un traumatisme et ré-apprendre à prendre soin de soi. Les intervenants du CSAPA peuvent orienter un patient suivi vers une consultation EMDR. Ils évoquent la situation en réunion clinique et s'assurent de l'adhésion du patient.

En 2023, 17 patients ont été suivis en 91 entretiens.

Le programme AJIR : Ce programme piloté par l'AERS propose une alternative aux poursuites pour des personnes ayant commis des actes de violences alors qu'elles étaient sous l'emprise d'un produit. L'accompagnement est global, avec une concertation entre le professionnel socioéducatif, l'accompagnateur de la mesure judiciaire et l'intervenant du CSAPA qui prend en charge uniquement l'accompagnement en addictologie. Il s'agit d'évaluer les risques des consommations évoquées et la pertinence d'un suivi en fonction des motivations de la personne. Depuis sa création, 27 personnes en ont bénéficié, 15 ont été orientées vers le Csapa, 6 ont engagé un suivi en addictologie.

→ Les consultations avancées :

La démarche d'aller-vers permet de faciliter l'accès aux soins des publics empêchés de venir dans nos établissements. En plus des permanences listées, les intervenants ont réalisé 40 visites à domicile et 34 visites dans d'autres établissements. 18 patients ont été vus à Olonzac, 31 à St Pons sur une permanence initialement dédiée à la CJC.



A noter : certains patients sont accompagnés sur plusieurs sites. La permanence à Cessenon-sur-Orb a cessé fin octobre 2023.

Le développement de l'addictologie sur l'agathois :

L'ARS a soutenu le renforcement de l'offre d'accompagnement en addictologie pluridisciplinaire sur Agde. Fin 2022, des crédits annuels ont été accordés pour recruter un travailleur social, un psychologue (1 jour) et un infirmier (1 jour). En effet, le diagnostic montrait la nécessité de mettre en place une réponse coordonnée. Le CCAS et la Maison de la Justice et du Droit ont proposé des bureaux et l'activité a commencé pleinement en septembre :

- De janvier à août : 57 personnes ; 121 consultations.
- De septembre à décembre : 65 personnes, 104 consultations.

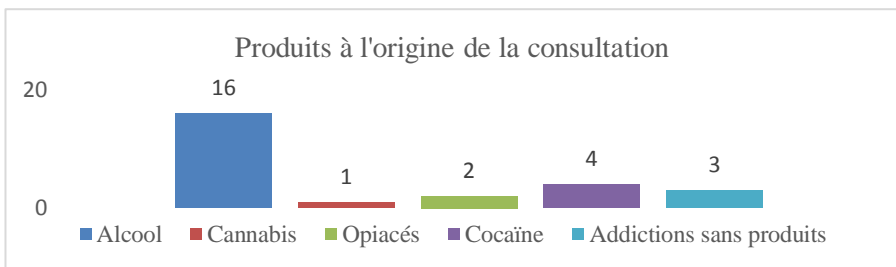
Sur l'année : 85 hommes, 14 femmes. Moyenne d'âge 40.5 ans. Produit à l'origine de la demande majoritairement l'alcool (46/99), puis le cannabis (23/99).

Nous avons aussi organisé 2 soirées de **dépistage des hépatites**, le 7 mars et le 5 décembre au Foyer d'Accueil d'Urgence. Ces soirées sont l'occasion de parler des consommations et des risques associés.

La microstructure addiction Pézenas-Tourbes :

Une psychologue et une éducatrice spécialisée accompagnent les patients orientés par les professionnels de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tourbes-Pézenas :

- 33 patients reçus en entretien, 19 hommes et 14 femmes,
- 71 actes de suivi psychologique, 61 actes de suivi socio-éducatif.



→ La Réduction des risques et le dépistage au CSAPA :

La prévention, l'éducation thérapeutique et la réduction des risques sont des pratiques intégrées à l'accompagnement individuel du CSAPA, en particulier le dépistage VHC :

Pour le dépistage VHC et l'accompagnement des patients, sur l'ensemble du CSAPA, Béziers et Bédarieux :

- 95 consultations de dépistage avec le fibroscan pour 89 patients.
- 15 buvards pour 15 patients.
- 29 consultations d'hépatologie pour 17 patients.

A Bédarieux, un partenariat avec l'Enipse permet un dépistage mensuel VHC, VHB, VIH. 3 permanences ont été assurées en 2023.

le Dépistage
vient à
TOI!



Entretien de santé sexuelle
(consentement, PrEP, bien-être, chemsex, ...)
Dépistage rapide VIH, hépatites B & C,
autotest VIH, orientation...

— quand ? —
Les jeudis
27 avril
25 mai
22 juin
De 14 h à 18 h

— où ? —
CSAPA Épisode
16 avenue Jean Jaurès
34600 Bédarieux



La réduction des risques, c'est aussi la distribution de matériels : kits injection, préservatifs, éthylotests, roule ta paille, etc.

Enfin, un antidote aux opioïdes est distribué aux patients sous traitement de méthadone.

➔ Des ateliers à visée thérapeutique :

Les ateliers thérapeutiques accueillent des personnes en complément de leur accompagnement individuel au CSAPA. Au total, les ateliers de 2023 ont réuni **285 participants** :

	Animation	Nombre de séances	Nombre de participants	Moyenne de participants par séance
Atelier d'écriture au CSAPA	Psychologue	21	111	5.28
Atelier d'activité corporelle (randonnée)	Infirmier et éducateur spécialisé	7	24	3.42
Atelier RDR Obligations de soins	Infirmier, assistant social, éducateur spécialisé	15	45	3
Café convivial, réduction de risques entre pairs	Assistante de service social, éducatrice spécialisée	7	31	4.42
Atelier Dans les vapes	Infirmier, psychologue	5	12	2.40
Atelier Expression création	Educatrice Spécialisée	5	27	5.40
Atelier de présentation à l'Hôpital de Bédarieux	Educateur Spécialisé	12	35	2.92

➔ Les actions collectives dans le cadre de procédure judiciaire :

- Stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants, avec l'AERS : 2 stages, qui ont réuni un total de 36 participants.

- Les stages de sensibilisation aux conduites à risque pour les personnes auteur de violences conjugales, avec l'AERS : 11 interventions, 117 participants.

→ Les formations :

- Formation initiale auprès des étudiants IRTS Montpellier : dans le cadre du programme POA. 3 interventions sur la réduction des risques, la démarche d'accompagnement en CSAPA des intervenants socioéducatifs et l'EMDR.
- Formation-action : les enjeux de la RDR en milieu festif, pour les partenaires du Festa Ben.



L'activité du centre pénitentiaire

→ La démarche au centre pénitentiaire :

3 intervenants socio-éducatifs interviennent à la prison de Béziers. Ils présentent leur démarche dans le texte suivant.

Nous intervenons depuis 2012 au centre pénitentiaire de Béziers. Actuellement, nous partageons 1.28 ETP.

Nous intervenons à la demande :

- des détenus, ils peuvent nous envoyer un courrier en interne,
- des conseillers pénitentiaires en insertion probatoire (CPIP),
- du personnel soignant de l'unité sanitaire du centre hospitalier de Béziers,
- des surveillants ou des gradés.

Nous rencontrons les détenus dans tous les bâtiments de la prison : au sein de l'unité sanitaire, en maison d'arrêt, au centre de détention, au quartier arrivant et parfois au quartier disciplinaire, dans les coursives.

Les détenus nous écrivent souvent plusieurs fois et peuvent avoir jusqu'à 6 mois d'attente ou sont sortis avant de nous avoir vu. Nous avons une liste d'attente de 150 personnes environ.

Néanmoins, quand nous avons un suivi dans la prison et que l'on poursuit cet accompagnement au CSAPA (s'ils sont de Béziers), cela permet à la personne une continuité dans la prise en charge, par rapport à son traitement, au suivi social et à la réduction des risques. Cela les rassure de continuer avec des personnes qu'ils connaissent car nous avons créé un rapport de confiance.

Si les personnes à la sortie de détention vont dans un autre département, nous prenons contact avec le CSAPA référent pour une continuité du suivi.

Certaines personnes souhaitent aussi consolider leur sevrage, dans ces cas-là nous travaillons essentiellement avec deux structures qui accueillent les sortants de prison : le Mas Thibert (Arles) et l'Atre (Lille). Nous travaillons également avec le château du Boy ou d'autres centres de post cure.

Nous entretenons des bons rapports avec les personnels soignants qui sont à l'écoute. Nous avons remis en place depuis début 2024 une réunion tous les mois afin d'échanger sur les situations.

Nous intervenons aussi une fois par mois avec le CAARUD Axess pour parler principalement de réduction des risques et des représentations. Une affiche est mise en place à l'unité sanitaire et dans les bâtiments. Les personnes peuvent s'inscrire par le biais d'un courrier. Les détenus apprécient cette intervention.

Depuis 2024, nous animons aussi un groupe « cannabis » une fois par mois où les objectifs sont :

- De pouvoir rencontrer certains détenus que nous ne pouvons pas voir en individuel,
- La réduction des risques et des dommages (RDRD),
- L'entraide « groupe de pair »,
- Comprendre sa consommation.

Cette année 2023, a été un peu compliquée concernant les relations avec le centre pénitentiaire (non reconnaissance de notre intervention). Les surveillants ont une charge de travail de plus en plus conséquente et cela se répercute dans notre intervention : problèmes de salle, de positionnement...

Le travail que nous réalisons au centre pénitentiaire est important pour les détenus : c'est pour certains d'entre eux une première rencontre et une première réflexion sur leur parcours de consommation, avec des professionnels d'un CSAPA.

Pour d'autres, c'est permettre de reprendre ou poursuivre un suivi, dans ce cadre si particulier qu'est la détention. Le pas de côté qu'ils font en prison leur permet de réfléchir à la place de leurs consommations, et à réfléchir à l'après, avec autant, moins, ou l'arrêt des consommations à la sortie, et ce que cela implique dans leur vie.

Cette approche humaniste auprès des détenus semble être d'une grande importance pour eux, dans cet univers carcéral où peu de chose, d'espace de réflexion et d'accompagnement leur sont offerts. Dans ce vide carcéral, être auprès d'eux, accompagner tout un tas de réflexion sur leur vie passée et future, permet de tisser du lien et de proposer un étayage à la sortie pour ceux qui le souhaitent. Généralement ils demandent un suivi après la détention ce qui leur permet d'évoluer.

Exemple vignette M. R. :

Premier entretien avec Mr R. en 2020. M. est incarcéré pour trafic (a pris trois ans) 1^{ère} incarcération.

Dans les premiers temps, M. était très angoissé, il ne supportait pas les conditions de détention et il était en colère après la justice. Il ne pouvait pas travailler en prison et se sentait persécuté. Il était suivi par deux psychologues (psychologue PEP + Unité sanitaire qui ont échangé longuement de sa situation). Il faisait certaines activités : médiation animale, bibliothèque et jardin. Il a perdu plus de 30 kg.

M. m'expliquait son « travail » qui l'a emmené en prison. Nous avons échangé également sur sa consommation d'héroïne. Il a traversé à plusieurs reprises du craving (besoin irrésistible de consommer) qu'il a réussi à gérer. M. était décidé à ne plus reprendre son « travail » et a commencé une autre vie.

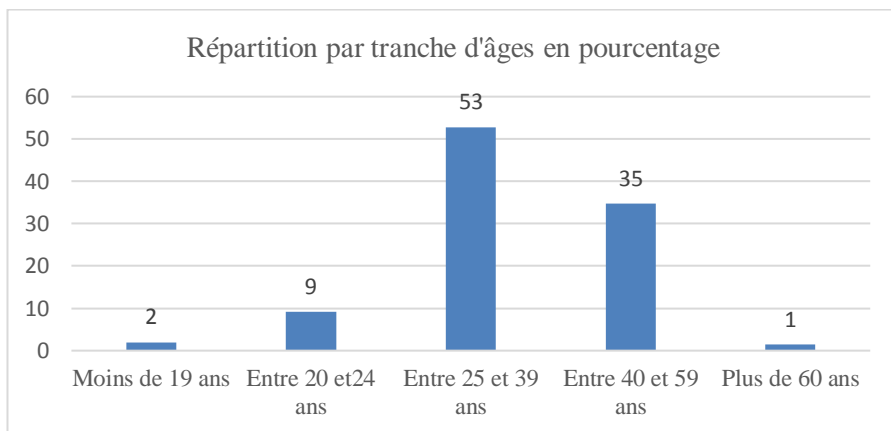
M. est sorti de détention au bout des 3 ans. Il s'est tout de suite investi dans le soin et venait même plusieurs fois par semaine au CSAPA pour un suivi méthadone. Il n'avait pas de logement, a erré pendant plusieurs mois chez son ex-compagne ou autre. Il était souvent dans un état « dépressif » mais stipulant toujours qu'il ne souhaitait « plus d'argent facile ». Puis, il a eu un hébergement avec Etape34 et, à ce jour, un appartement avec l'ABES. Il va beaucoup mieux, s'investit toujours et commence à avoir des projets.

Nadège Julien, Coralie Gomez et Anne-Sophie Rey,
Intervenantes socioéducatives

→ Profils des détenus accompagnés :

Les chiffres : 366 détenus, 878 entretiens ; 1 atelier de réduction des risques, 64 participants.

→ **Moyenne d'âge : 36,5 ans.**



→ Origine de la demande

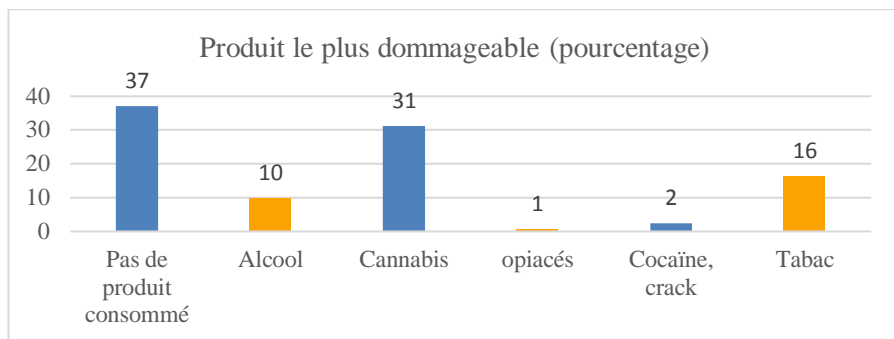
La majorité des détenus prend l'initiative de la demande de suivi : 237 détenus, soit 62%. 48 soit 12%, sont orientés par le Service Pénitentiaire (dont 11 par le SPIP, 7 par les surveillants), 68 soit 18%, par l'Unité sanitaire.

→ Origine des ressources

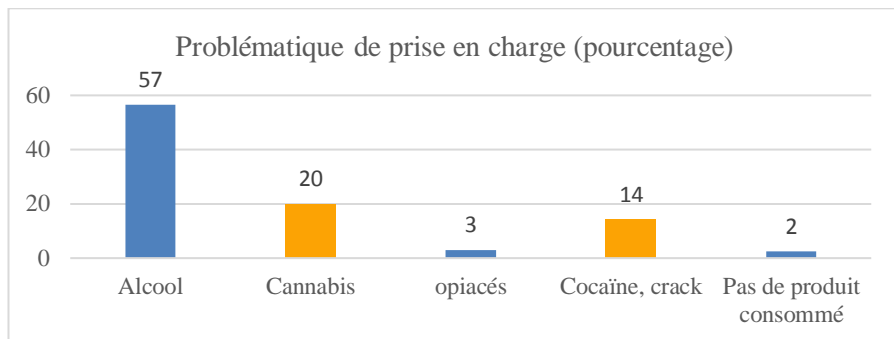
34 % des détenus rencontrés déclarent ne pas avoir de ressources, 21% ont des revenus issus de l'emploi ou de la retraite, 6% des ressources provenant d'un tiers, 8% des allocations pour handicap ou invalidité, 15% le RSA.

➔ Problématiques de prise en charge :

La majorité des détenus déclare ne plus consommer de produit en raison de la détention. Toutefois, 114 déclarent consommer du cannabis qui est de loin le produit le plus consommé.



L'analyse des produits à l'origine de la prise en charge témoigne des usages avant la détention :



Les personnes accompagnées pour un traitement de substitution sont suivies par les professionnels de l'Unité sanitaire.

Accompagnement et prévention jeunes au 46



La démarche d'accompagnement Jeunes

PAEJ- CJC

La prévention est au cœur de notre projet associatif. Pour les jeunes et leurs parents, notre ambition est de repérer le plus tôt possible d'éventuelles fragilités, de prévenir toute forme de rupture par un accompagnement psychosociale, de proposer des interventions collectives de prévention et de réduction des risques dans les milieux de vie des jeunes.

Ces missions concernent spécifiquement les dispositifs PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) et CJC (Consultation Jeunes Consommateurs).

Nous favorisons le continuum entre le repérage précoce, la prévention et l'accompagnement.

Les accompagnements individuels offrent aux jeunes des espaces d'écoute non stigmatisants. Il s'agit de permettre aux jeunes d'exprimer leurs questions ou difficultés inhérentes à l'adolescence. Les professionnels accueillent sans jugement les paroles des jeunes, renforcent leur confiance et leur autonomie, les accompagnent dans la prise de conscience, préviennent les comportements à risque, soutiennent leur insertion sociale et professionnelle.

Les actions collectives de prévention permettent de renforcer leur capital santé en développant leurs compétences psychosociales, en les informant sur les lieux ressources, en créant du lien avec les partenaires de premier recours.

L'activité de la Consultation Jeunes Consommateurs

→ La démarche d'accompagnement

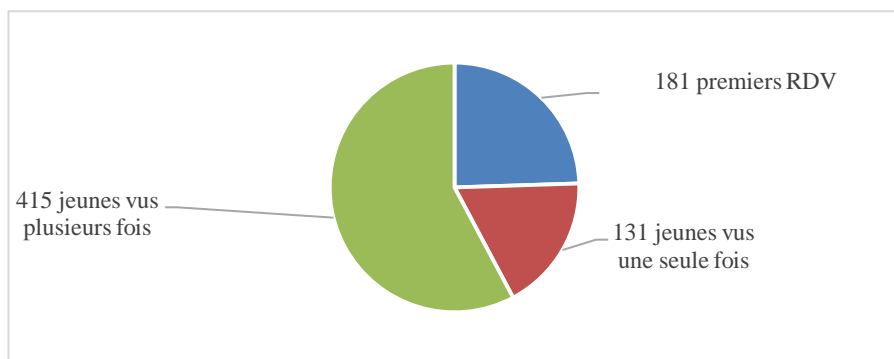
Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) sont des dispositifs anonymes et gratuits, qui ont la mission d'évaluer les consommations, d'en prévenir les risques associés, de prendre en charge l'usage nocif, d'améliorer l'information et d'apporter des réponses aux demandes des jeunes.

Elle peut aboutir une intervention brève ou à une orientation vers un CSAPA en cas de dépendance ou de comorbidités. Si l'évaluation montre une absence de problème de consommations, mais des besoins d'accompagnement global sur des problématiques liées à l'adolescence, une orientation vers le PAEJ est possible.

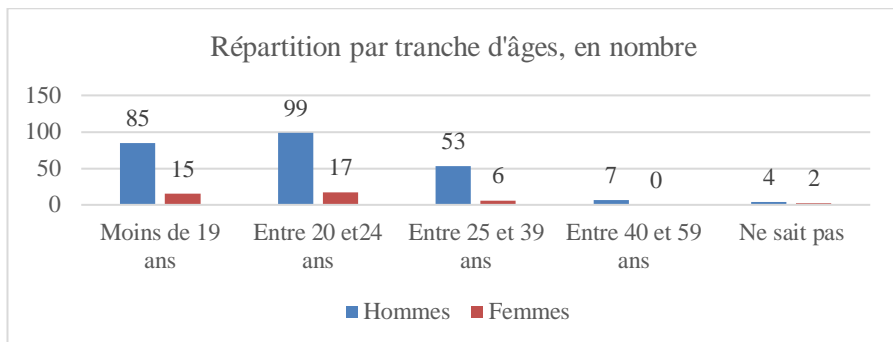
La démarche de la CJC d'EPISODE s'appuie sur un accueil bienveillant, un accompagnement par un professionnel socio-éducateur ou psychologue. L'entourage peut également être reçu en entretien.

→ Profils des jeunes accompagnés :

Les chiffres : 288 jeunes ; 8 entourages ; 546 entretiens.



➔ **Moyenne d'âge des jeunes** : 22 pour les hommes, 20.5 pour les femmes.



Les quelques personnes de plus de 30 ans suivies en CJC, hors entourage, sont des mesures de classement avec orientation sanitaire.

➔ **Origine de la demande**

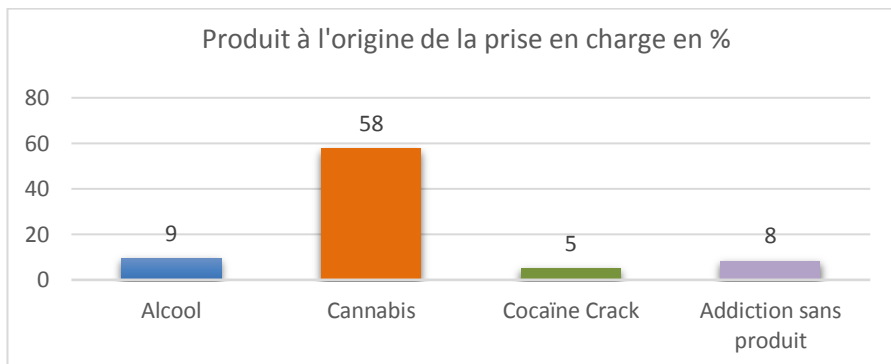
La majorité des orientations vient de la Justice avec 171 mesures (59%). Ce sont ensuite des jeunes qui viennent de leur propre initiative (12%), les services sociaux et médicosociaux (9.7%) ou conseillés par des amis et de la famille (8%) mais aussi l'Éducation nationale (7%).

➔ **Origine des ressources**

28% d'entre eux ont un emploi, mais 38% n'ont pas de source de revenu identifiée. Seulement 5.5% d'entre eux évoquent des ressources provenant d'un tiers, principalement les parents alors que 35% des jeunes ont moins de 19 ans. 86% des jeunes rencontrés ont un logement stable, 9% ont des logements provisoires, 2 jeunes sont sans domicile fixe.

➔ Problématiques de prise en charge :

Le cannabis est toujours largement le premier produit consommé en CJC (58%). En 2022, le cannabis représentait 49% des premiers produits consommés. L'alcool est le deuxième produit (9%), puis les addictions sans produit (8%). La cocaïne et le crack représentent 5%.



Ces chiffres n'excluent pas les poly-consommations. L'alcool est le deuxième produit le plus consommé (17%), puis le cannabis (4%) et la cocaïne et dérivés (2%).

➔ Les consultations avancées / l'aller vers

Des permanences CJC au lycée Auguste Loubatières, en Agde : 0.5 jour tous les 15 jours, par une éducatrice spécialisée. Les orientations par les professionnels des lycées se font principalement sur des repérages d'usages problématiques d'écrans et de cannabis qui entraînent des troubles du sommeil et un risque de déscolarisation, mais aussi sur des situations de souffrances psychiques. L'éducatrice spécialisée fait aussi le lien avec la psychologue du PAEJ vers qui une orientation est possible si besoin. L'installation de la permanence dans l'hôpital local St Loup n'a pas nui aux orientations.

Permanence CJC à Olonzac : 1 jour par semaine, par une psychologue.

En 2023, 23 personnes accompagnées ; 99 entretiens. Seules 4 personnes avaient moins de 30 ans, ce qui confirme que la permanence dépasse le cadre CJC pour accueillir des adultes.

Permanence CJC à St Pons : 1 jour par semaine, par une psychologue.

En 2023, 43 personnes accompagnées ; 117 entretiens. Seules 8 personnes avaient moins de 30 ans, ce qui confirme là aussi que la permanence dépasse le cadre CJC pour accueillir des adultes.

Permanences au STEMO Ouest-Hérault de la PJJ de Béziers : 1 permanence mensuelle, par une éducatrice spécialisée permet d'accueillir des jeunes et de travailler avec les éducateurs PJJ. Ce travail est complémentaire de nos partenaires dans les stages de citoyenneté ou de sensibilisation aux usages de stupéfiants.

Permanence CJC à la MLI : ces permanences font suite aux permanences de l'intervenante socioéducative du PAEJ. Les conseillers en insertion orientent vers le psychologue, pour des questions liées au mal-être et aux conduites à risque. 27 jeunes ont honoré leur RDV depuis le début de la mission et jusqu'en avril 2024. Seuls 2 ont donné lieu à des suivis, mais ce chiffre est à pondérer avec les orientations : 8 jeunes ont ainsi été orientés vers le PAEJ, 1 vers la CJC d'EPISODE.

L'âge moyen des jeunes est 21 ans.

Les problématiques/motifs de RDV sont, selon les jeunes :

- Régulation du stress et des émotions : 7
- Accompagnement d'une situation ou d'une histoire de vie anxiogène : 20
- Accompagnement motivationnel, analyse des freins et leviers à l'insertion professionnelle : 2

Permanence CJC au CSEB, dans le cadre du CEJ-Rupture :

Le psychologue dédié à cette mission a rencontré 54 jeunes depuis le début de la mission et jusqu'en avril 2024. 43 RDV ont eu lieu en extérieur ce qui représente un enjeu essentiel de ce dispositif.

L'âge moyen des jeunes est 20 ans.

31 RDV d'évaluation ont permis d'identifier les problématiques/motifs suivants :

- En lien avec des consommations : 16
- En lien avec un mal-être psychologique : 13
- En lien avec des troubles psy : 5

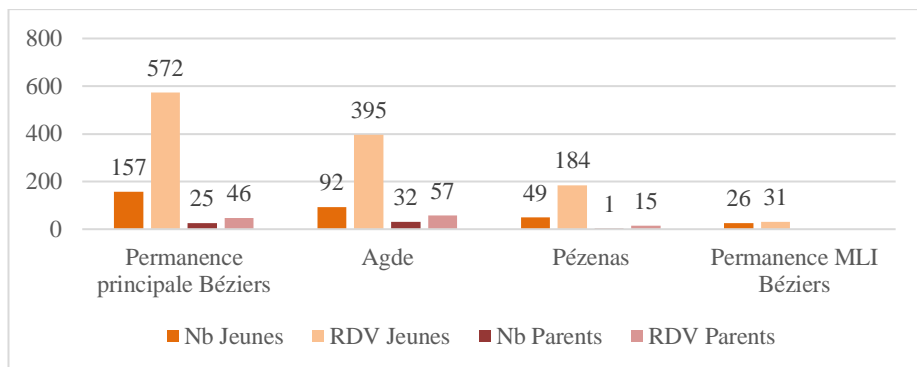
16 jeunes ont bénéficié d'un suivi pour travailler principalement les problématiques de mal-être psychologiques (14), de consommations (5) et de troubles psychiatriques (2).



L'activité au PAEJ

➔ LES LIEUX D'INTERVENTION

Répartition par site : (RDV honorés)



Le PAEJ d'EPISODE propose plusieurs permanences avancées :

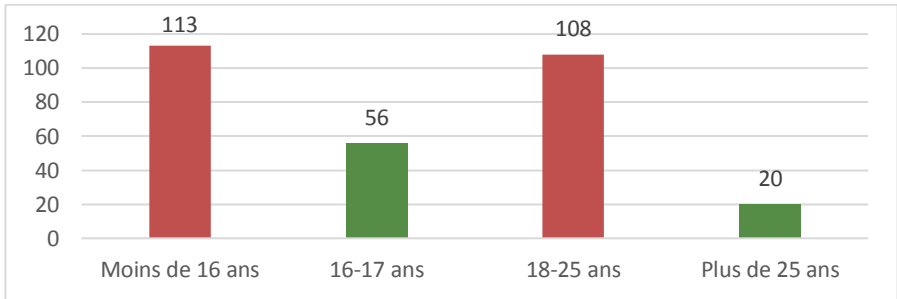
- En Agde : au sein du CCAS toute la journée du jeudi et à l'espace jeune agathois le mardi après-midi. Grâce à une implantation durable de cette permanence sur le territoire agathois, la psychologue du PAEJ a noué un partenariat étroit avec les acteurs locaux notamment le réseau d'éducation prioritaire, la classe relais du collège René Cassin, le lycée Loubatière, la maison de la justice et du droit, le CMP Anne Franck, la mission locale.
- A Pézenas : au sein du lieu Ressources le mercredi.
- A Béziers, au sein de la mission locale : avec une orientation spécifique par les conseillers en insertion sur une demi-journée, et une autre demi-journée ouverte à toutes les demandes PAEJ.

➔ LES JEUNES DE 12 A 25 ANS :

302 demandes de RDV, 297 jeunes suivis en 1206 entretiens honorés : 1108 avec des jeunes et 240 avec des parents

182 nouveaux suivis (ou reprises de suivis) ; 12,8% sont venus spontanément.

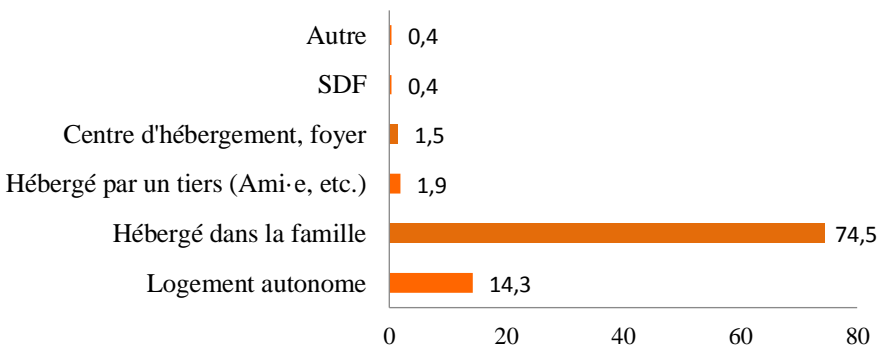
Moyenne d'âge des jeunes : 17,5 ans (17.9 en 2022 ; 16,8 ans en 2021).



Répartition par genre : 199 femmes, 97 hommes, 1 non binaire

Origine géographique : 17% des jeunes habitent dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

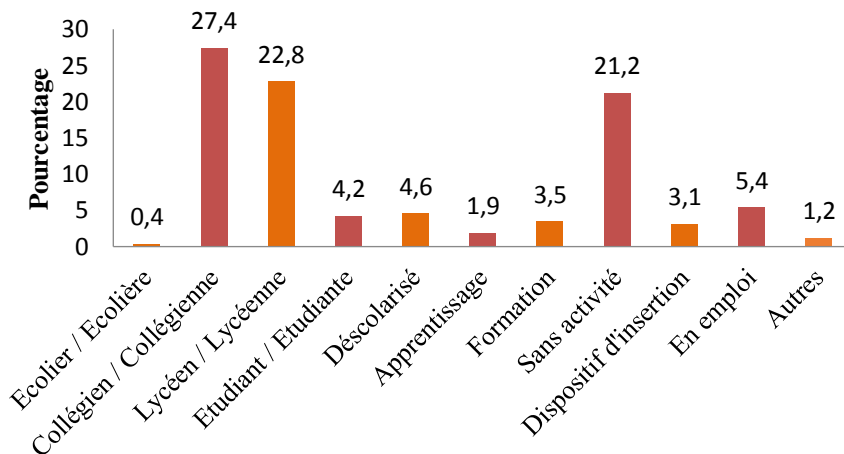
Situation de logement :



Profil socioprofessionnel des jeunes accueillis :

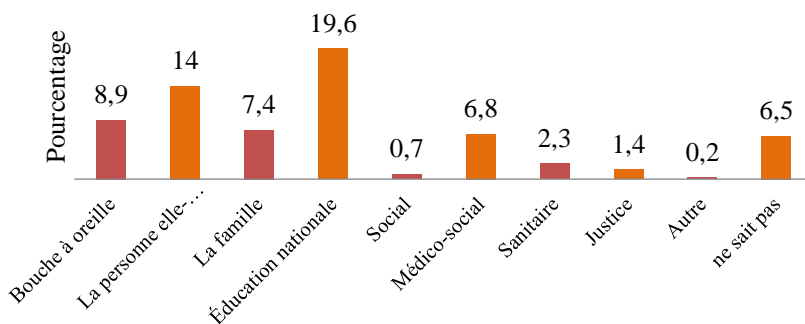
Les données sont équivalentes quel que soit le genre pour les collégiens, mais plus de lycéennes (32,6%) que de lycéens (19,4%).

Le nombre de jeunes sans activité augmente avec l'âge : 45,5% des jeunes de 18 à 25 ans.

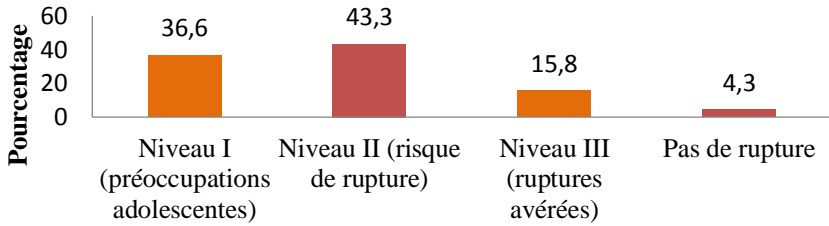


Niveau de qualification : 49.8% des jeunes suivis n'ont aucune qualification, quel que soit le genre. Pour les plus de 18 ans, ce taux reste élevé (16.2% chez les 18-25 ans et 33.3% chez les plus de 25 ans).

Origine de la demande : (plusieurs origines possibles)



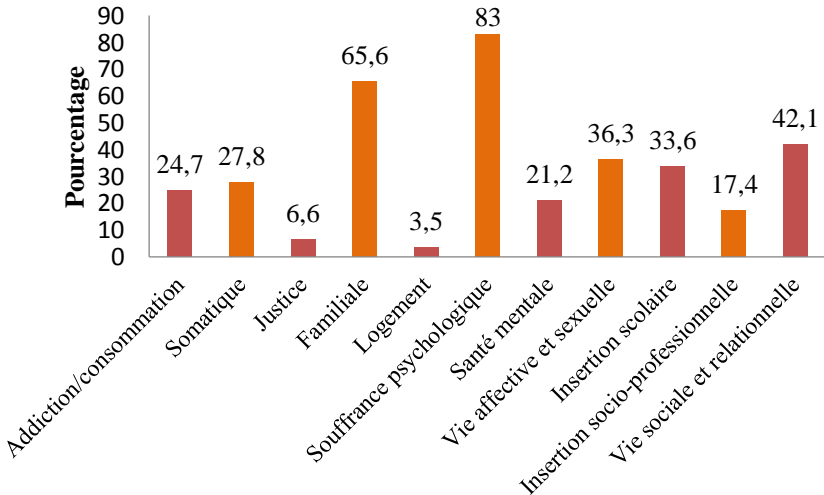
Les niveaux de rupture :



On remarque une augmentation du taux de niveau de III (15.8% contre 9.5% en 2022) par rapport aux années précédentes.

Même si 79.9 % des situations relèvent d'un niveau I et II (83.3% en 2022) en accord avec la mission de prévention des ruptures et de repérage précoce du PAEJ.

Les problématiques accompagnées :

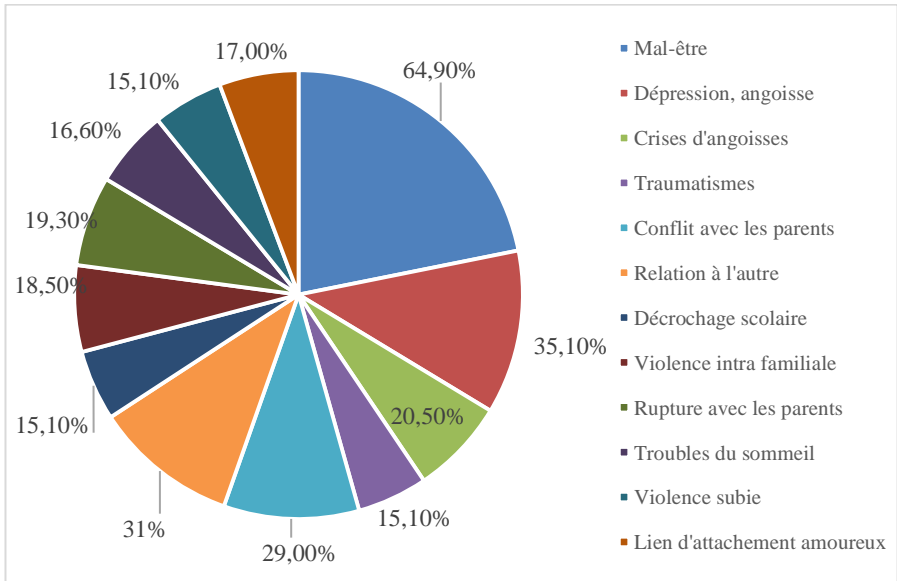


Ces problématiques sont le plus souvent cumulées : 59.5% des jeunes suivis en évoquent plus de 4.

Les subdivisions des 5 problématiques les plus fréquemment rencontrées donnent une image plus précise des situations accompagnées au PAEJ :

- **La souffrance psychologique :** 64.9% mal-être ; 35.1% dépression, angoisse et 20.5% crises d'angoisse ; 15.1% violence subie et 15.1% traumatismes ; 13.9% idées suicidaires.
- **Les problématiques familiales :** 29% conflit avec les parents ; 18.5% violence intrafamiliale ; 19.3% rupture avec les parents.
- **La vie sociale et relationnelle :** 30.9% difficultés de relation à l'autre, 14.7% questionnements liés à l'inscription dans un groupe.
- **La vie affective et sexuelle :** 17% lien d'attachement amoureux ; 9.7% isolement ; 6.6% phénomène pubertaire.
- **L'insertion scolaire :** 15.1% décrochage scolaire ; 8.9% déscolarisation ; 7.3% harcèlement scolaire subi.

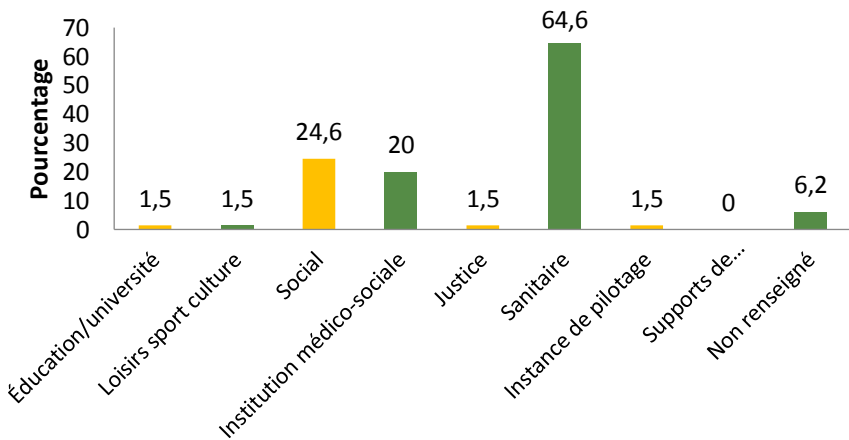
On notera également 24.7% de jeunes avec une problématique d'addiction ou de difficultés de consommations. 16.6% de troubles du sommeil ; 10.4% avec une orientation psychiatrique.



On note également une différence significative des problématiques par genre sur les thèmes suivants :

- Addictions/consommations : 13.8% des jeunes filles, 48.2 des jeunes hommes ;
- Justice : 3.4% des jeunes filles, 13.3% des jeunes hommes ;
- Insertion scolaire : 28.7% des jeunes filles, 44.6% des jeunes hommes ;
- Insertion socioprofessionnelle : 12.1% des jeunes filles, 28.9% des jeunes hommes.

Les Structures vers lesquelles les jeunes sont orientés :



→ Les parents accompagnés :

55 parents ont pris contact pour un suivi parentalité.

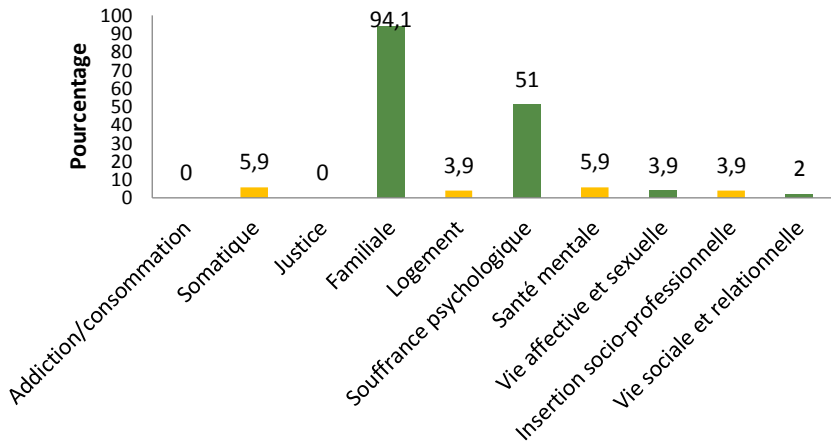
Il y a eu 123 entretiens : 116 entretiens de parents et 63 avec les jeunes
38 étaient des nouveaux suivis.

Leur profil est le suivant :

- 92.2% sont des femmes ; 7.8 % des hommes. Moyenne d'âge : 45.4 ans.

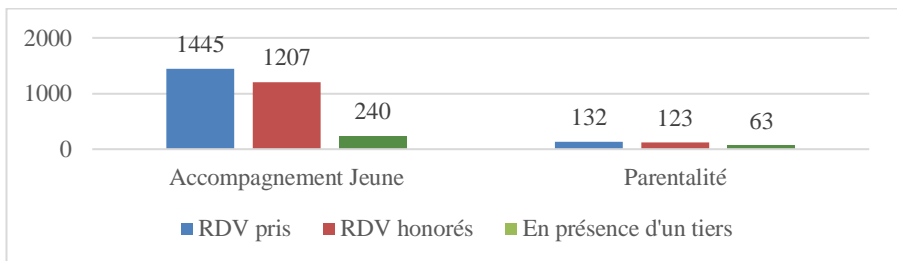
- 45.1% vivent en couple, 47.1% sont des familles recomposées, 3.9% sont célibataires et 15.7% sont des familles monoparentales.
- 12% résidents en quartier prioritaire de la ville.
- 68.6% ont un emploi ; 19.6% sont sans activité.

Les difficultés évoquées sont principalement : les problématiques familiales (66.7% sur le rôle des parents, 3.3% pour un conflit avec leur enfant) et de souffrance psychologique (37.3% mal-être, 17.6% angoisse/dépression) :

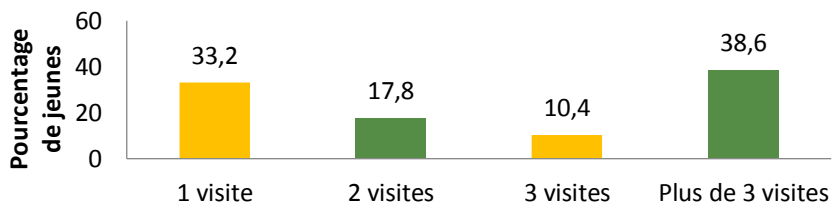


→ L'activité en nombre de RDV :

Les accompagnements individuels via des entretiens en face à face représentent l'activité principale :



La moyenne de rendez-vous par jeune suivi est de 4.3 (3.5 en 2022). Beaucoup ne viennent qu'une fois, mais 38.6% ont un suivi de plus de 3 entretiens, majoritairement des jeunes filles.



Les parents viennent le plus souvent 1 seule fois (43.1%) ou 2 fois (37.3%).

➔ Le LABO :

Depuis 2021, grâce au dispositif du Promeneur du net soutenu par la CAF, l'association EPISODE propose « Le LABO », un espace numérique de parole et d'écoute des jeunes sur l'application Discord (tchat de jeux en ligne). Cet espace est animé et modéré par la monitrice-éducatrice du PAEJ, ce qui permet de protéger les jeunes utilisateurs des différentes formes de violences verbales en ligne.



Le LABO est ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans. En 2023, le LABO c'est :

- Une charte d'accueil et de fonctionnement.
- 4 salons de discussion en ligne proposés et nourris par les jeunes (#découvertes musicales et vidéos, #sorties et bons plans, # présente toi, #arts et créations).

Les interventions collectives auprès des jeunes et des parents PAEJ et CJC

➔ Les interventions collectives auprès des jeunes ou des parents :

Les interventions de prévention de l'association EPISODE auprès des jeunes sont réalisées selon des principes et des modalités d'intervention communes aux intervenants du PAEJ et de la CJC. Elles sont coordonnées par un chargé de mission Prévention jeunes.

Nos interventions visent à renforcer les compétences psychosociales et la confiance en soi des jeunes afin de les accompagner pendant cette période de l'adolescence, prévenir toute forme de rupture et de conduites à risques. Les interventions sont aussi un enjeu important du repérage précoce.

Les demandes sont principalement centrées sur les problématiques d'usage du numérique, les conduites à risques à l'adolescence, puis le harcèlement et la santé mentale.

Le format de « groupe de parole » est une modalité d'intervention que l'on retrouve fréquemment, avec des objectifs centrés sur le renforcement des compétences psychosociales. Nos interventions s'inscrivent de mieux en mieux dans une temporalité qui permet de mobiliser des stratégies éducatives, sur le modèle des programmes validés, tels que le PRODAS ou Unplugged.

Au total, nous avons mené 25 actions auprès de 539 jeunes, 95 parents, 57 professionnels.

Nous sommes intervenus dans 4 collèges, sur les compétences psychosociales, les usages et mésusages du numérique et les conduites à risque. Un Photolangage a pu être réalisé avec les collégiens de Krafft à Béziers.

Dans les lycées, nous avons poursuivi l'intervention sur le développement des compétences psychosociales au Lycée Mermoz de Béziers, dans le cadre du programme de lutte contre le décrochage scolaire. Par ailleurs, nous sommes intervenus au LEP Bonne Terre à Pézenas, au Lycée Jean Moulin à Pézenas, au lycée Mermoz de Béziers.

Nous avons mené deux ateliers santé auprès des jeunes de la mission locale du biterrois.

La place des écrans et plus largement du numérique dans le discours de prévention :

L'association EPISODE a participé activement (stands, forum, débats, et émission radio) à cette 1^{ère} édition du Festival du jeu vidéo et du numérique organisé par le service jeunesse de la ville de Pézenas. Cela a été l'occasion de porter un discours de prévention autour des usages du numériques.

Le rôle des parents et la place qu'ils peuvent prendre dans les actions collectives :

Nous pouvons noter une évolution significative, qui se confirme début 2024, dans la demande de « café des parents » par les établissements scolaires (écoles primaires et collèges). Nous en avons ainsi animé 1 dans l'école Les Arbousiers à Béziers, et 1 dans le collège Lucie Aubrac à Béziers. Il est primordial de continuer à accompagner ces dynamiques auprès de nos partenaires de l'éducation nationale.

L'évolution des modalités d'intervention de prévention auprès des jeunes collégiens, en s'inspirant de programmes probants type « Unplugged » :

Pour la deuxième fois, il nous est donné d'intervenir auprès d'un collège, le collège Krafft à Béziers, pour élaborer un outil « photolangage » pour et avec les jeunes. Ce projet s'inspire fortement et volontairement de méthodologie d'intervention type « Unplugged ». Séances répétées auprès d'un même groupe restreint (15 jeunes maximum) et développement des compétences psychosociales. Les résultats sont très satisfaisants dans ce qu'ils engagent par la suite au niveau de la dynamique institutionnelle.

Les stages de sensibilisation aux consommations et conduites à risques, avec la PJJ : 4 interventions, 16 jeunes, 2 adultes.

→ Info Sans Intox :

Poursuite de l'action de réduction des risques en milieu festif, « Festa Ben », soutenue par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée dans le cadre de la démarche globale « Info Sans Intox » financée par la MILDECA. Les salariés du PAEJ, de la CJC et du CSAPA y participent.

4 associations mobilisées (CAARUD AIDES, Santé de la Famille, APS 34, EPISODE) sur des stands de réduction des risques + maraudes :

- Féria de Béziers les 11, 12, 13 et 14 Août. Soit 16 soirées au total, pour plus de 3000 personnes sensibilisées.
- Fêtes votives : 6 communes de l'Agglomération, 12 soirées, plus de 2000 jeunes sensibilisés.

Au total, 1700 éthylo-tests distribués, 476 éthylomètres mesurées, 2600 préservatifs, 200 Roule ta paille, 50 kg de madeleines, 300 cache-gobelet, 800 litres d'eau.

Partenariat et fonctionnement associatif

Le travail partenarial

Accompagner des personnes rencontrant une problématique d'addiction, accompagner des jeunes et des familles nécessite de s'inscrire dans une démarche permanente de travail en réseau pour coconstruire des parcours de santé concertés et une meilleure prise en charge.

Le partenariat prend différentes formes : rencontres inter équipes, concertations autour des usagers, staffs, comités de pilotage.

Il peut se formaliser au niveau de l'institution par des conventions cadre et la mise en place d'habitudes de travail collaboratif, alimentées par une culture et des valeurs communes. Il facilite la création de permanences ou des consultations avancées, ainsi que des actions communes décrites dans les chapitres sur l'activité.

« Mieux connaître nos champs d'intervention, identifier les modalités de fonctionnement, échanger sur nos principes et nos valeurs de l'accompagnement ».

→ Les rencontres inter-équipes :

Au CSAPA de Béziers et à l'antenne de Bédarieux, nous avons participé à **19 rencontres inter équipes**, 14 pour le site de Béziers et 5 pour l'antenne de Bédarieux.

Nous avons rencontré le CSEB, Accueil Santé Béziers, des services du centre hospitalier de Béziers (l'Equipe mobile adolescents, l'Espace Delphine et le Centre Gratuit d'information de Dépistage et de Diagnostic des infections - CEGIDD), le CHRS ABES, la Pension de Famille « Les Jardins de Bagnols », le service de médecine interne du centre hospitalier d'Agde, le CCAS d'Agde, les CSAPA France Addictions et AMT Arc-en-ciel, le CAARUD de Béziers, l'AERS, l'IFSM, la Clinique de la Pergola.

A l'antenne de Bédarieux nous avons rencontré la Maison d'enfant Mon OUSTAL à St Pons, l'ESAT de la Salvetat-sur-Agout, le service de médecine de l'hôpital de Bédarieux, France service de Bédarieux, l'ENIPSE.

Nous avons maintenu notre participation aux concertations avec la PMI du Conseil Départemental, le CHRS ABES ou encore les services de psychiatrie du Centre Hospitalier de Béziers. Nous avons également repris les staffs au CSAPA de Béziers avec les équipes qui interviennent en addictologie au Centre Hospitalier de Béziers.

En 2023 le CSAPA de Béziers a impulsé la mise en place d'un **Groupes d'Echanges de Pratiques Professionnelles (GEP)** autour de situations en lien avec des pratiques addictives. Il s'agit de proposer à des professionnels non spécialisés en addictologie un espace clinique pour construire des réflexions, apporter des pistes et des réponses aux questions posées sur des situations.

Trois réunions (une par trimestre) ont été animées par des intervenants du CSAPA de Béziers et ont regroupé des professionnels du secteur du handicap et de la psychiatrie (infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, médecin).

Les intervenants de l'antenne de Bédarieux avaient déjà impulsé un GEP pour les professionnels des hauts cantons et souhaitent relancer la démarche en 2024.

A l'espace 46, nous avons notamment organisé des petits déjeuners partenaires pour inaugurer ce nouveau lieu d'écoute et d'accueil des jeunes. Une 50aine de professionnels sont venus échanger sur leur pratique, se présenter, faire connaissance.

Il y a eu aussi des échanges et des rencontres avec ASB, le CSEB, la MDA, le lycée Marc Bloch, le Club Motiv'Actions, la MLI de Béziers et de Pézenas, le CMP, l'ASE, la PMI, les DRE d'Agde et de Béziers, l'association Main dans la main, le SOAE, le collègue Krafft, etc.

➔ Les partenariats autour de projets et de population spécifiques :

Le lien avec la Justice :

L'articulation entre le CSAPA et les acteurs de la justice est de fait construit autour de notre intervention en tant que CSAPA référent en centre pénitentiaire et de l'accompagnement de personnes orientées par la justice (31% au CSAPA, 59% à la CJC). Nous poursuivons également les interventions collectives de prévention avec la PJJ, le SPIP et l'AERS dont les modalités sont encadrées par des conventions. Depuis cette année, le partenariat avec l'AERS s'est renforcé dans le cadre du programme d'Accompagnement Judiciaire Individuel Renforcé (AJIR), avec le soutien du tribunal judiciaire de Béziers et la Mildeca.

Une convention multipartite avec le centre pénitentiaire, le centre hospitalier de Béziers, le SPIP et EPISODE précise le partenariat au sein du centre pénitentiaire. Une rencontre annuelle de bilan entre ces intervenants est programmée en 2024.

Le partenariat se construit également autour de la thématique des violences intrafamiliales. Depuis 2021, le CSAPA a désigné une référente « Violences faites aux femmes », en accord avec la mesure 23 faisant suite au grenelle contre les violences conjugales. EPISODE organise également en juin 2024 un colloque sur le thème Addictologie et violences conjugales : décloisonner les pratiques. Un conseil scientifique rassemble une quinzaine d'acteurs locaux, issus de la justice, de l'accompagnement des auteurs et des victimes de violences, de l'addictologie. Le travail en réseau initié est en soi un résultat prometteur.

L'accompagnement des jeunes en situation de rupture de parcours :

La Dreets Occitanie soutient la mise en place d'un accompagnement global des jeunes dans le cadre des contrat engagement jeunes en rupture, les CEJ-Rupture portés par les missions locales. C'est le Comité de Sauvegarde de l'enfance du biterrois qui est pilote du projet qui rassemble des acteurs du logement, de l'insertion socioprofessionnel, de l'accompagnement socioéducatif et de la santé. L'association EPISODE est membre du

consortium sur le volet santé : accompagnement global des jeunes, dans le cadre du droit commun du PAEJ, accompagnement psychologique des jeunes en difficulté avec des consommations dans le cadre de la CJC (financement spécifique 9H par semaine). Cette dynamique partenariale permet de proposer un parcours d'accompagnement global et cohérent, de repérer les jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun.

Les interventions dans les structures d'hébergement :

La collaboration avec les centres d'hébergement est un enjeu majeur du repérage précoce et des parcours de soin coordonnés. Les problématiques de consommation dans les structures d'hébergement compliquent l'accueil du public, les difficultés de mobilité compliquent souvent l'accès au CSAPA. L'enjeu de ce partenariat est de mieux repérer les difficultés de consommation des résidents, d'aborder la question de la réduction des risques avec eux mais aussi avec les professionnels du CHRS ou du foyer d'Accueil d'urgence afin de sensibiliser aux outils de la RDRD et de faciliter l'accompagnement. Une infirmière du CASPA assure une permanence une demi-journée tous les 15 jours pour des consultations individuelles au CHRS de l'ABES à Béziers ; une éducatrice spécialisée assure pendant la période hivernale une permanence au FAU d'Agde.

Enfin au moins une fois dans l'année chaque institution accueille l'autre dans ses locaux, avec une partie représentative de l'équipe pluridisciplinaire. Il y est fait une présentation du projet technique du service, des modalités de travail, de l'évolution des cadres réglementaires et des contraintes qui en découlent. Des concertations pluridisciplinaires et inter-institutions sont organisés si besoin.

Les centres hospitaliers du territoire Ouest Hérault :

Le centre hospitalier de Béziers : partenaire incontournable de l'association Episode. Une convention cadre définit nos collaborations : hébergement du CSAPA dans les locaux de l'hôpital de Perréal, collaboration avec l'Unité sanitaire et avec le Cegidd, etc. Un staff addictologie réunit les intervenants du CSAPA et ceux du service addictologie de l'hôpital et de l'Elsa pour une concertation sur les situations de patients communs.

Le centre hospitalier Saint Loup en Agde : une collaboration étroite avec le service du Dr Meinnier qui facilite le parcours de prise en charge des patients en demande de sevrage alcool. Et depuis cette année une convention a été signée pour la mise à disposition d'un bureau pour accueillir une intervenante de la Consultation Jeune Consommateur.

L'hôpital local de Bédarieux : l'équipe de l'antenne de Bédarieux intervient tous les quinze jours pour animer un atelier avec les patients sevrés d'alcool.

[Le dépistage des hépatites et des maladies sexuellement transmissibles :](#)

Les activités de dépistage décrites précédemment s'appuient sur un partenariat avec la COHEP qui met à disposition un fibroscan, propose des formations, anime des rencontres de partenaires et assure une coordination des actions hors les murs sur le département. En outre, le CSAPA s'appuie sur des partenariats étroits avec le Cegidd de l'hôpital de Béziers, l'Enipse, le Caarud, Accueil Santé Béziers, le CHRS ABES, etc., pour réaliser des actions communes de dépistage.

[→ L'inscription dans les politiques territoriales :](#)

L'association se mobilise dans les politiques locales de santé publique et de prévention de la délinquance portées par les collectivités territoriales sur tout le territoire Ouest Hérault :

- CABM : CISPD, Politique de la ville, Commission jeunesse.
- CAHM : CISPD, réseau parentalité, Politique de la ville.
- PHLV : CLSPD de Bédarieux, Politique de la ville, CLSM et CLS.
- CAF : convention territoriale globale, REAAP.
- Conseil départemental : schéma enfance et famille.
- Région Occitanie : programme Génération santé.

→ Le soutien des fédérations :

L'association EPISODE est membre de deux fédérations nationales qui offrent un soutien de proximité et garantissent une représentativité nationale :



La **Fédération addiction** organise des rencontres CSAPA / CAARUD, des formations, du lobbying et un colloque annuel.



L'**ANPAEJ** fait remonter les besoins des PAEJ et les soutient dans l'élaboration d'une politique nationale cohérente des PAEJ.

Le fonctionnement associatif

→ Des salariés en formation continue :

Les formations se sont tenues en présentiel et en webinaires.

Des formations qualifiantes :

- Secrétaire assistante médicosocial en apprentissage.
- Formation Santé Sécurité au Travail pour 4 salariées
- Formation UNPLUGGED
- Formation fonction tutorale
- Formation EMDR niveau 1

Autres formations :

EIG prise en main du logiciel GRH
EIG prise en main logiciel RH
Mes choix, Fédération addiction
Théâtre de l'opprimé : L'arc en ciel du désir
Troubles dépressifs de l'adolescent
Intervenir auprès des auteurs de violences

Colloques :

- 12^e journée nationale de la Fédération addiction à Orléans.
- Les rencontres de Biarritz : addiction, hépatite, toxicomanie, sida
- L'adolescent à l'épreuve de la psyché familiale
- Violences conjugales, les auteurs en question
- Troubles de l'identité sexuelle à l'adolescence
- 2^eme journée de l'addicto : Addict'o Cannabis (6 salariés)
- Conférence d'introduction à la psychanalyse
- Séminaire des PAEJ en Occitanie : construire ensemble l'avenir
- Journée de sensibilisation sur les violences intra-familiales
- Colloque Fédération Addictologie du Sud

- Conférence débat adolescents et addictions
- Journée méditerranéenne des unités sanitaires
- Les conséquences des violences sexuelles sur les enfants
- Colloque Chemsex
- L'ombre du moi : entre double et miroir
- Colloque Alcool, toxicomanie et autres addictions : hypnose et brève thérapie

→ L'accueil de stagiaires :

L'association Episode accueille des stagiaires tout au long de l'année sur l'ensemble des sites (Bédarieux, Béziers, Centre Pénitentiaire) et dispositifs (CSAPA, CJC, PAEJ). Quelle que soit la formation initiale du stagiaire, un des enjeux est de sensibiliser les étudiants à l'approche globale et pluridisciplinaire proposée par Episode et ainsi se saisir du projet associatif. Les stages sont totalement intégrés au cursus scolaire et pédagogique et permettent aux stagiaires d'acquérir des compétences professionnelles et de mettre en œuvre les acquis de leur formation.

En 2023, **11 stagiaires** ont été accueillis par nos équipes dont 3 en stage long (plus de 6 mois) : 1 policière municipale en stage d'observation, 1 éducatrice spécialisée 2^{ème} année, 1 infirmière 3^{ème} année, 3 psychologues 1 en master 1 et 2 en licence, 1 chargée de prévention master 1 sociologie, 1 secrétaire médico-sociale, 1 assistante sociale en 3^{ème} année, 1 médecin en capacité d'addictologie 2^{ème} année, 1 monitrice éducatrice 2^{ème} année. Nous avons également accueilli un jeune en service civique.

→ Le site Internet

Les visites du site sont toujours en progression (+12% par rapport à 2022) avec 8163 visiteurs pour 31 051 pages (-9%), soit une moyenne de 4,65 pages par visite.

Le site est majoritairement consulté sur smartphone (59.7%), puis sur ordinateur (39%); à partir d'une recherche Google dans 75.6% des connexions, en visite directe dans 21.7% des connexions. Outre la page d'accueil, c'est le quizz alcool et les autotests qui sont les plus visités.

→ Membres du Conseil d'Administration 2023 :

Françoise ARNAUD ROSSIGNOL	Présidente
Evelyne COULOUMA	Vice-Présidente
Jean MONTUSSAC	Vice-Président
Olivier DUPILLE	Secrétaire
Patrick DESBROSSES	Trésorier
Nicole MICCIO	Administratrice
Pascale VERGELY	Administratrice
Hugues FRAY	Administrateur
Jean-Louis CANTAGRILL	Administrateur
Claude AIGUESVIVES	Administrateur
Jean-Philippe CALMETTE	Administrateur
Pierre MONTPELLIER	Administrateur

→ **Eléments financiers :**

	Charges d'exploitation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation 2023
CSAPA	2 033 865 €	2 065 351 €	+ 31 487 €
PAEJ	181 925 €	169 221 €	- 13 362 €

Les principaux financeurs 2023 :

